

Photoroman-macaroni: une journée dans la vie d'une mère monoparentale...

VO

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1996

262 • 3,95\$



ENTREVUE

Claude Hardy

**L'OREILLE
MASCULINE**

DOSSIER

**travail
autonome**
LA LIBERTÉ
DANS L'ISOLOIR

9 770849 035006 10

L'ÉQUITÉ ET LA SOLIDARITÉ



- pour maintenir des services éducatifs et de santé de qualité
- pour venir en aide aux plus démunis
- pour réviser le système fiscal
- pour abolir les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- pour obtenir une politique de plein emploi



PHOTO: FRANCOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC

ILLUSTRATION: JAMES WAGNER



PHOTO: YVES PROVENCER



ÉDITORIAL 4

ENTREVUE 8

• **CLAUDE HARDY**
L'oreille masculine

Il a travaillé longtemps avec des groupes d'hommes, et les a entendus exprimer les bouleversements d'époques. Des lieux réputés de «perdition» comme les tavernes ont été des lieux de paroles d'hommes uniques. Il n'y a pas que les groupes de condition masculine médiatisés par Janette Bertrand et Guy Corneau...

DOSSIER 22

• **NOUVEAU TRAVAIL AUTONOME**
AU QUÉBEC
La liberté dans l'isolement

Le temps est au travail autonome. Seule forme d'emploi à la hausse depuis la récession de 1990-1992, le travail autonome attire tous ceux-celles qui ont tourné le dos (par choix ou par obligation) au salariat. Malgré ses indéniables avantages, l'autonomie professionnelle isole et déstabilise. Les inconvénients sont nombreux. Les chantres du travail autonome manquent de survol...

BILLET: Petite politique 7

PHOTO-REPORTAGE: L'enfant en croix 15

VIE ET CULTURE: Les salons du livre 16

PHOTO-ROMAN 18

CHRONIQUE INSOLENT: Vive le travail libre! 21

SUR LA PLANÈTE: La détention des autochtones 39

EN MOUVEMENTS: Hervé Sérieyx 40

QUÉBEC EN COULEURS: Former une gang 41

COURTES ET SUCRÉES 13 et 42

VO

VO est un magazine d'intérêt général et un magazine alternatif d'information, de réflexion et d'enquête qui traite des conditions de vie et de travail, des luttes, de la culture et des aspirations du monde populaire. VO s'adresse aux militants-es, aux intervenants-es des milieux populaires et à tous ceux et celles qui aspirent à des changements sociaux. Fondé en 1951 à titre de revue de l'Action catholique ouvrière, VO a évolué au fil des ans pour devenir un magazine indépendant, qui s'inspire des différents courants émancipateurs. Les articles publiés dans VO n'engagent que leur-s auteur-e-s.

Conseil d'administration: Guy Biron, Anne-Marie Brunelle, Raymond Langevin, Clotilde Lemay, Daniel S.-Legault, Monique Tremblay.

Comité de rédaction: Louis Brillant, Diane Brulotte, Jacques Collin, Chantal Desjardins, Guillaume Dostaler, Abdelhamid Gmati, Françoise Guay, Stéphane Mongrain, Julie Perreault, Karen Ricard.

Collaborations régulières: Nicole Brais, Pierre Viau.

Rédacteurs en chef: Jean Robitaille et Daniel S.-Legault.

Coordination, promotion, publicité: Jean Robitaille.

Direction artistique, secrétariat de rédaction:

Daniel S.-Legault. **Gestion des abonnements**

et traitement de textes: Ginette Gaudreault.

Promotion: Abdelhamid Gmati.

Mise en pages: Nicolas Calvé.

Représentation publicitaire: Réseau international
(514) 722-0785.

Édition: Revue Vie ouvrière inc. **Impression:** Imprimerie d'Arthabaska inc. **Distribution:** Messageries de presse Benjamin. **Fréquence de parution:** 6 numéros par an. **Photo couverture:** C. Hardy par François Boucher, L'Œil public. **Grille de tarifs d'abonnement:** Individu ou groupe populaire: 23\$/an ou 40\$/2ans. Institutionnel: 32\$/an. Soutien: 35\$/an. Étudiant ou sans emploi: 15\$/an. À l'étranger (par avion), individuel: 30\$/an. À l'étranger (par avion), institutionnel: 40\$/an. Un numéro seulement: 5,35\$ (incl. frais de poste).

La distribution de VO est certifiée par l'Agence de vérification de la distribution par assermentation (AVDA). VO est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP). Le magazine reçoit une subvention du Ministère de la Culture du Québec. Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse *Repère*. Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec. ISSN 0849-035X. Envoi de publication, enregistrement n°0220. Parution: n°262, 1^{er} septembre 1996.

VO: 1215 Visitation, bureau 101, Montréal (Québec), H2L 3B5
Téléphone: (514) 523-5998, télécopieur: (514) 527-3403

EDITORIAL

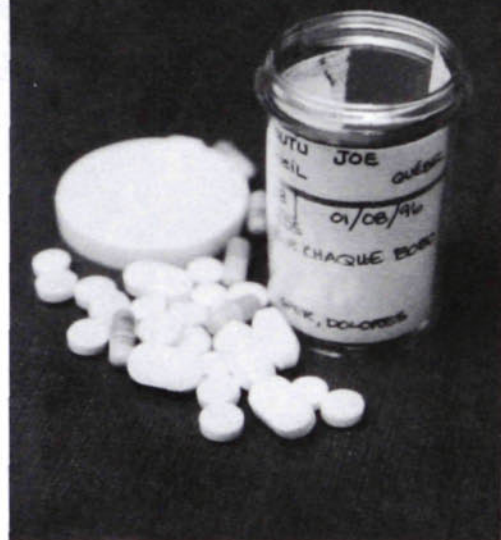


PHOTO: DANIEL S.-LEGAUT

TOUT LE QUÉBEC ÉTAIT D'ACCORD POUR INSTAURER UN RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS. MAIS LA FACTURE AUX PERSONNES APPAUVRIES EST SALÉE. SI ON NE CONTRÔLE PAS LE PRIX DES MÉDICAMENTS, ELLE POURRAIT L'ÊTRE BIEN DAVANTAGE ET LE RÉGIME POURRAIT BIEN S'EMBALLER.

Qui a dit que l'État-providence était tombé en désuétude? Avec la *Loi sur l'assurance-médicaments* (loi 33), entrée en vigueur partiellement depuis le 1^{er} août dernier, on respecte la vision directrice et une recommandation précise de la Commission Castonguay-Nepveu (1970). Après l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation, on se décide, avec 25 ans de retard, à poser la troisième pierre du système de santé publique. Mais la providence n'est plus ce qu'elle était...

Le virage ambulatoire n'est pas étranger à la mise en branle expéditive de cette assurance-médicaments. Le coût accru de la médication, comme nouveau mode thérapeutique ou



L'assurance-médicaments

AVANT QUE LE RÉGIME NE S'EMBALLLE...

JULIE PERREULT

en compensation des séjours hospitaliers écourtés, a exacerbé une situation problématique: un million de Québécois-es n'avaient aucune assurance-médicaments.

Obligatoire, cette assurance ne sera gratuite pour personne. D'importantes cotisations, variant selon les revenus, ont pour objectif officiel d'accroître l'équité et l'accessibilité aux médicaments. Au passage, l'État en profite pour renflouer 200 millions \$ dans ses coffres, en mettant tout le monde à contribution. Finie la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales, les aînés-es vivant du revenu garanti et les malades chroniques. Selon le Protecteur du citoyen, deux tiers des économies du gouvernement viendront des poches des appauvris-es.

UNE PILULE EN OR

Le coût exorbitant et toujours en hausse des médicaments pourrait à lui seul faire s'emballer le régime. À ce jour, il existe peu de contrôles gouvernementaux du prix des médicaments. Seul le Conseil des prix des médicaments brevetés, actif depuis 1987, jugule efficacement l'augmentation des prix des médicaments originaux déjà sur le marché.

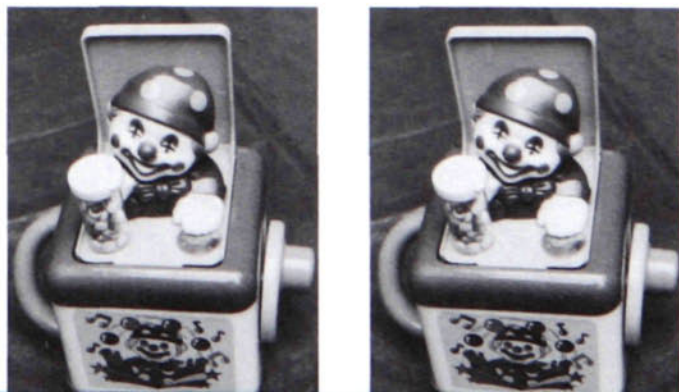
Le hic, c'est qu'il n'existe aucun contrôle du prix des médicaments originaux lors de leur mise en marché. L'augmentation des prix est réglementée, jamais le prix de départ. Ce facteur est le principal responsable de la hausse du coût des ordonnances. Bien des nouveaux produits n'améliorent que le «confort» sans changement au plan thérapeutique. C'est le cas, par exemple, des médicaments à effets prolongés: un seul comprimé à prendre chaque 24 heures donne le même effet que les anciens, pris à toutes les 6 ou 12 heures. On le considère comme une nouveauté alors que seule la fréquence d'absorption est réduite. Lors de la sortie de ces nouveaux médicaments, pourrait-on imaginer un tarif de référence maximum, comme il en existe un en Europe¹?

Du côté des «copies» ou génériques, il n'existe aucun contrôle. Leurs prix n'ont cessé de croître dans les dernières années, tellement, qu'ils se vendent maintenant à 80% du prix des originaux. Le Conseil ne pourrait-il pas élargir son mandat et surveiller aussi le prix des génériques?

PLUS EN PUB QU'EN RECHERCHE

Selon l'industrie pharmaceutique, les prix élevés des médicaments sont justifiés par l'investissement requis dans la recherche et le développement. Elle parle peu de ses «importants» efforts en publicité et marketing, qui lui coûtent deux fois plus cher que ladite recherche... Le gouvernement

PHOTO DANIEL S. LEGAULT



pourrait plafonner à 10% des recettes les dépenses de commercialisation. C'est du moins ce que suggère une étude du ministère de la Santé et des Services sociaux inspirée par le système existant en Grande-Bretagne.

Muettes encore plus, les faiseuses-de-pilules, sur leurs marges de profit. Des profits gonflables tant que les prix demeurent incontrôlés. Parmi tous les groupes industriels de *Fortune 500*, c'est l'industrie pharmaceutique qui a généré (en 1993) les plus gros bénéfices et les plus gros dividendes². L'industrie qui a aussi connu, depuis deux ans, la plus forte concentration au plan mondial. À titre d'exemple, la récente fusion de Ciba-Geigy et Sandoz, qui valent ensemble 62 milliards, a provoqué la suppression de 13 000 personnes, soit 10% du personnel.

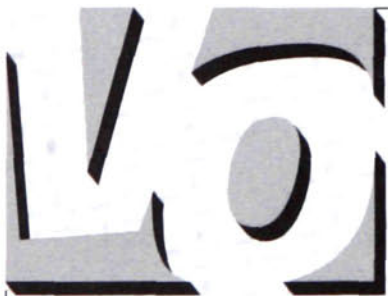
Au Québec, la facture de l'assurance-médicaments risque d'être particulièrement élevée à cause de la règle des 15 ans. Cette règle veut qu'on attende 15 années, après la mise en marché d'un produit, avant d'inscrire un générique sur la liste des médicaments assurés par l'État. Pourquoi? Les entreprises innovatrices détiennent au Québec 92% du marché contre 8% pour l'industrie du générique, surtout installée en Ontario. 6 000 emplois montréalais dépendent de cette préférence. Le principe est bon mais, cette industrie, la plus profitable au monde, a-t-elle réellement besoin de 15 ans pour rentabiliser ses investissements?

UN BOBO, UNE PILULE?

Quel sera l'impact de l'assurance-médicaments sur la consommation de pilules? Difficile à dire. Aucune étude fiable ne démontre les liens entre coût et consommation de médicaments. Christiane Sibillotte, pharmacienne à la retraite, croit pour sa part que «le fait de payer un petit montant pour ses médicaments donne une valeur et évite un certain gaspillage. Cependant, si le montant est trop élevé, les patients n'achèteront pas tous les médicaments nécessaires. À long terme, on payera davantage lorsque ces personnes entreront dans le système hospitalier».

L'expérience de Christiane Sibillotte, à la pharmacie populaire de Pointe-St-Charles, lui fait dire que malgré l'instauration d'une assurance-médicaments, on ne peut pas faire l'économie de l'éducation du public. «Il faut démystifier les médicaments et arrêter de croire qu'à un bobo égale une pilule.» Du côté du Conseil de la santé et du bien-être et de l'Ordre des pharmaciens, on croit que la réduction de la consommation dépend, dans une large mesure, des prescripteurs, les médecins. «Dépenser dans la formation et la mise à jour de cette dernière doit être considéré synonyme d'investissement³.»

1. C'est une revendication de la Coalition Solidarité-Santé qui préconise aussi le resserrement des règles d'approbation des médicaments.
2. D'après *Consumer Report*, cité dans *Colors*, n° 15, mai 1996.
3. Conseil de la santé et du bien-être, *Mémoire sur le projet de loi 33*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, 5 juin 1996.



LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

D'ENQUÊTES DE TÉMOIGNAGES DE REPORTAGES

- Abonnement individuel 1 an : 23,00 \$
- Abonnement individuel 2 ans : 40,00 \$
- Abonnement individuel à l'extérieur du Canada 1 an : 30,00 \$
- Abonnement institutionnel 1 an : 32,00 \$
- Abonnement institutionnel à l'extérieur du Canada 1 an : 40,00 \$
- Abonnement de soutien 1 an : 35,00 \$
- Étudiants ou sans-emploi 1 an : 15,00 \$
- Numéro seulement 3,95 \$ + 1,45 \$ poste

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

PAIEMENT INCLUS : _____

FAIRE PARVENIR VOTRE CHÈQUE OU MANDAT-POSTE À :
Revue Vie Ouvrière Inc., 1215 rue Visitation, Montréal (Québec), H2L 3B5 • Téléphone : (514) 523-5998



PHOTO: YVES PROVENCHER, SARI

Comité de parents et code vestimentaire

PETITE POLITIQUE

RAYMOND LANGEVIN

Quand la démocratie prend la forme de comités de parents d'école, cela ne vole pas toujours très haut. Témoignage d'un parent... de bonne volonté, ou quand les plus vieux débats du monde deviennent enjeux de politique partisane.

«Si tu n'es pas content de la décision concernant la tenue vestimentaire des enfants qui fréquentent l'école, présente-toi en septembre prochain avec ta gang et déloge-nous!» Ces paroles qui m'ont été dites sur un ton frondeur par un des membres du conseil d'orientation de l'école (et membre également du comité de parents) résonnent encore dans ma tête. Moi qui pensais trouver une tribune pour discuter de pédagogie durant les réunions, je me suis trouvé au beau milieu d'une controverse...

Je ne comprends pas encore les raisons qui ont motivé la direction de l'école, appuyée par quelques parents membres du conseil d'orientation, à émettre de nouvelles règles relatives à la tenue vesti-

mentaire des enfants. Celles-ci stipulent qu'aucun enfant, peu importe son âge, n'a le droit de porter de camisole, de robe «soleil» (épaules dénudées), ou de culotte courte à moins qu'elle soit de type bermuda. Pourquoi les empêcher de porter des camisoles ou des culottes courtes? Un bermuda à cet âge-là, c'est comme porter des pantalons. Et essayez donc de faire comprendre à un enfant de 4 à 5 ans qu'il a le droit de porter des culottes courtes à la maison, mais pas à l'école.

PASSE-DROITS ET LIBIDO

Le bât blesse lorsqu'on prend connaissance du baratin justificatif de la direction. «Si on fait des passe-droits pour les enfants du préscolaire, les plus vieux se plaindront qu'eux ne peuvent pas en porter.» Ironiquement, s'il y a un point où les pré-adolescents-es veulent le plus se démarquer de la petite enfance, c'est bien sur celui de leur habillement. C'est également vers cet âge où les jeunes filles aiment le moins montrer leurs petites rondeurs¹.

Les défenseurs de cette nouvelle règle firent aussi ressortir les vieux démons de la sexualité pour se justifier. «Les petites filles qui se montrent le nombril ou le bord des fesses exciteront nos jeunes garçons.» Protégeons les bonnes moeurs de nos enfants! Limitons leur libido! C'est drôle, parce que le dîner-rencontre le plus couru par les enfants des 5^e et des 6^e années et organisé par le CLSC du quartier fut celui sur la sexualité. Ce n'est pas en cachant la chose qu'on va préparer nos jeunes à percevoir la sexualité comme étant quelque chose de sain.

Mais ils en rajoutent. «Il ne faut pas activer la libido des vieux messieurs qui circulent autour de l'école. Nos enfants seraient des proies faciles s'ils étaient habillés de cette façon.» Cette argutie des ténors d'une morale exemplaire résiste très mal à l'analyse du portrait-type des responsables d'agressions sexuelles. Ces dernières, statistiques à l'appui, sont réalisées dans plus de 90% des cas par des parents ou des proches des victimes.

Je sais que plusieurs parents, et même certains-es enseignants-es, sont également en désaccord avec le règlement. En ce début d'année scolaire, il me reste donc à faire comme ceux-celles qui en sont les instigateurs-rices, c'est-à-dire de faire de la petite politique... Entre temps, il y aura encore des parents comme ceux de Florence qui lui demanderont pourquoi elle ne met pas ses culottes courtes et ce, malgré un soleil radieux et un magnifique 25° Celsius. Et qui se feront répondre: «il y a un règlement à l'école qui nous l'interdit!»

1. L'émission *Les ailes de la mode*, diffusée le 23 mai sur le réseau TVA, le démontrait bien.



**CLAUDE
HARDY**
*L'oreille
masculine*

RÉDACTION: JULIE PERREULT
(RECHERCHE: DIANE LAMARCHE)

LIEUX DE «PERDITION», LES TAVERNES ONT AUSSI ÉTÉ DES LIEUX DE PAROLES D'HOMMES: CLAUDE HARDY, QUI A TRAVAILLÉ LONGTEMPS AVEC DES GROUPES D'HOMMES, A ENTENDU DES HOMMES EXPRIMER LES BOULEVERSEMENTS D'ÉPOQUES. UN CONTRASTE AVEC LES GROUPES DE CONDITION MASCULINE, DONT CEUX MÉDIATISÉS PAR JANETTE BERTRAND ET GUY CORNEAU (AUTEUR DE *PÈRE MANQUANT, FILS MANQUÉ*). POINTS DE DÉPART DIFFÉRENTS, MÊMES ENJEUX OU PRESQUE...

«**L**à où les bonshommes se sentaient les plus touchés, c'est lorsqu'on parlait des enfants. Je sortais les Kleenex à chaque fois». Claude Hardy, fondateur d'Oxygène, une maison pour hommes ayant des difficultés familiales, se rappelle le point sensible des gars qu'il a côtoyés pendant sept ans. C'est souvent «pour leurs enfants que ces gars-là trouvent que ça vaut la peine de faire quelque chose» alors qu'ils ont perdu tout espoir pour eux-mêmes.

L'homme «fort» s'est incliné depuis longtemps lorsqu'il accepte de demander de l'aide. «Dans un quartier comme Hochelaga-Maisonneuve, la grande humiliation pour les gars, c'est de ne pas pouvoir faire vivre leur famille», soutient Hardy. L'identité de l'homme, unique pourvoyeur, est en crise. Le chômage ébranle aussi les circuits traditionnels qui soudaient les hommes entre eux. Alors, «quand la conjointe s'en va, c'est la mort. Les gars ont tout mis là-dessus, ils ont misé leur vie». L'abandon les envoie au tapis.

«Les gars étaient mal pris quand ils arrivaient à Oxygène», se souvient Claude Hardy. Ils attendaient longtemps avant de demander de l'aide. «Ils hésitaient avant de venir. Ils disaient: "on est pas des fifts, pis on n'est pas des violents"». Pour ces hommes, l'association est directe: seuls les hommes violents avaient besoin

d'aide ou pouvaient en avoir. Les ressources pour hommes les plus connues sont centrées sur la problématique de la violence conjugale¹.

LÉOLO, RÊVES-TU?

L'approche communautaire rencontre un mur quand les processus d'auto-destruction sont trop avancés: «Par exemple, dans la drogue, tu ne veux plus de la relation humaine. T'es prêt à tuer pour ta dose», lance, impuissant, Claude Hardy. La dope, c'est la pointe de l'iceberg. «Quand tu te gèles, c'est ton espace pour rêver. La détresse tu ne la sens pas». Une détresse qui vient de l'exclusion sociale: tout étant centré sur la survie, les moyens de rêver sont hors d'atteinte. Souffrance aussi de plusieurs enfants de familles nombreuses, celle d'être de trop. Non-désirés. En naissant, ils apprennent à dire «excuse-moi si je vous dérange».

Le relais doit donc être repris par les ressources cliniques. Elles sont utiles pour intervenir dans des situations de violence ou de toxicomanie(s). Claude Hardy les conçoit surtout en complémentarité avec des ressources comme Oxygène. La force du communautaire, c'est de relier.

La violence, contre soi, contre son entourage, ou la violence conjugale, est souvent le seul langage. Un S.O.S. Selon Claude Hardy, «le premier coup de poing

est préparé depuis vingt ans. La violence est un discours effrayant, parce que la violence, c'est un discours. Y a-tu moyen de parler autrement?» Avec cette question en tête, il va chercher les lieux de paroles masculines. Il va aboutir à la taverne, ce lieu traditionnel de solidarité sociale entre gars.

OÙ SONT LES GARS?

À cette époque, Claude travaille au Carrefour familial d'Hochelaga-Maisonneuve. Les hommes brillent par leur absence comme dans bien des groupes communautaires. «Pour un organisme préoccupé par la famille, il y avait un problème». Rapidement, il constate que la porte d'entrée du Carrefour, c'est la cuisine. Les femmes s'y sentent à l'aise: autour d'un café, un petit sur les genoux, elles se racontent. La scène parle d'elle-même: «Les gars, quand il y en avait, étaient dans les coins. C'était pas leur monde, leur décor. Fallait trouver des lieux de gars». Autant l'oreille féminine s'est développée dans des rencontres de cuisine, autant l'oreille masculine va s'éveiller dans les tavernes. Puis, de la taverne, on va changer de lieu de parole: on ira au Carrefour, pour des soupers entre hommes, pour des sorties de pères avec leurs enfants.

Ironiquement, on refermera la boucle et des rencontres du Carrefour vont se poursuivre à la taverne. On y poursuit les discussions déjà bien amorcées. «Au Carrefour, c'est formel. Prends par exemple certaines rencontres de couples. C'était intense et on avait pleuré. Après, on allait rire à la taverne. Faut les deux dans la vie.»

LA TAVERNE EST MORTE, VIVE LA TAVERNE!

«T'as le meilleur et le pire dans la taverne», explique Claude Hardy. La taverne, la nuit, c'est un cocon enfumé. Les écrans présentent des vidéos ou la *game* de hockey. La musique à tue-tête, le ton monte, fermement. «Lieu public, la taverne est un lieu de rite. Tu veux rire, t'oxygéner, pour pouvoir entrer dans



PHOTO: ALAIN CHAGNON

La filière de la parole alcoolisée

Jusque dans les années 70, les tavernes sont réservées exclusivement aux hommes. Ces débits de boisson sont sombres, sans fenêtres et ferment à minuit. À partir de cette époque, le gouvernement oblige, pour l'obtention de nouveaux permis, que les établissements acceptent une clientèle mixte. Plusieurs tavernes vont prendre le virage et dire «bienvenue aux dames». D'autres vont demeurer non-mixtes jusqu'à ce qu'un changement d'administration survienne. Maintenant, des permis différents permettent à des tavernes, des brasseries et des bars-salons de coexister. (J. P.)

un nouveau cycle. Quand t'es tanné, tu t'en vas. Tu as toute la liberté du monde de choisir l'ambiance».

Toute la liberté aussi de te confier ou pas. «Si les gars hésitent souvent à s'exposer, c'est parce que les autres peuvent jouer avec ça». Alors, autour d'une bière et avec les *chums*, on évalue si le *timing* est bon. On ose plus facilement se mettre en situation de fragilité. La parole de l'alcool s'échange entre amis ou avec un inconnu venu s'attabler.

Pour plusieurs, la taverne a été un lieu de

perdition. La taverne avait mauvaise réputation aux yeux des femmes, entre autres parce qu'elles n'avaient pas de lieux publics à elles. C'était aussi la rengaine: *maman-à-la-maison-avec-les-petits-pendant-que-papa-boit-l'épicerie-de-la-semaine*. Claude Hardy croit qu'il faut «détruire la taverne comme lieu d'oppression et de machisme; comme lieu où les gars refont leurs forces pour mieux écoeurer leur blonde. Mais vive la taverne comme lieu de parole!»

De toute façon, la taverne a bien changé. Elle est devenue mixte même si la do-

minante est restée masculine. Comme l'entrée des hommes dans les cuisines, l'entrée des femmes à la taverne se fait en terre occupée. Les gars se sont dit qu'ils ne pourraient plus avoir la paix mais, en même temps, qu'ils pourraient *cruiser*. Aujourd'hui, d'autres lieux publics émergent. «Le McDonald's dans mon quartier est devenu un lieu pour ceux qui prennent pas d'alcool. Un lieu où tu prends ton café avec d'autres», mentionne Claude Hardy. Même chose pour les centres d'achats et les *fast food*: il est possible de n'y prendre qu'un café et d'y jaser tout l'avant-midi.

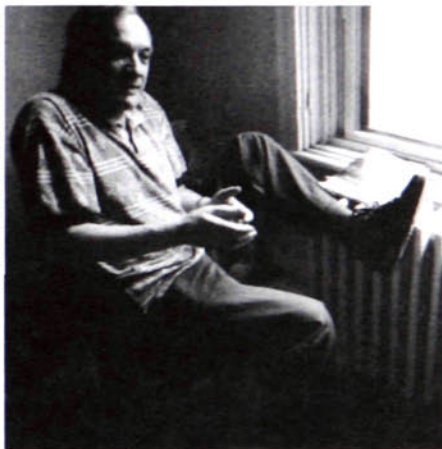
PHOTO: FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC

«Si les gars hésitent souvent à s'exposer, c'est parce que les autres peuvent jouer avec ça». Alors, autour d'une bière et avec les *chums*, on évalue si le *timing* est bon...



Donnez-moi de l'oxygène!

PHOTO FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC



«Tu ne peux pas t'imaginer ce qui arrive quand un homme seul avec ses enfants rencontre une femme seule avec ses enfants. Ils se sentent solidaires.»

PARLER TOUT COURT

Les tavernes et certains autres espaces publics sont associés à une tranche d'âge de plus de 35 ans. Pour les jeunes, Claude Hardy parle avec enthousiasme des Maisons de jeunes qu'il visite dans le cadre de son nouveau travail. «Je trouve qu'ils parlent plus que dans mon temps et plus facilement de sexualité. Les filles et les gars sont ensemble. Il n'y a pas juste des blancs et des catholiques. Il y a beaucoup de différences, de façons de voir les rapports gars-filles». Pour lui c'est «espérant» de voir que les jeunes, et spécialement les jeunes hommes, apprennent à parler d'eux-mêmes. À parler tout court.

Claude Hardy réalise le fossé qui sépare les gars de milieux populaires, rejoints par Oxygène, de ceux de milieux intellectuels, membres des groupes de condition masculine. «Lors de la préparation d'une session conjointe, tout le monde s'est présenté en donnant son titre ou sa profession. J'ai essayé d'imaginer les gars

«Je me rappelle qu'un gars m'a appelé parce qu'il était mal pris. Fallait qu'il aille placer ses enfants», raconte Claude Hardy. Cet homme, André Bissonnette, avait entendu parler d'une ressource pour hommes au Carrefour familial. «Mais il ne voulait pas placer ses enfants même si sa femme était partie. Il était sur le bien-être social et devait quitter son logement: il ne pouvait plus payer. À ce moment-là, le CLSC lui suggérait de placer ses deux jeunes enfants et de se trouver une chambre quelque part. Imagine le coût social d'une décision comme ça! La situation nous a sauté dans la face. On a loué le logement à côté du Carrefour. J'ai aidé André à déménager.

d'Oxygène. S'ils avaient eu à se présenter, ils auraient voulu se cacher en-dessous de la table. Se présenter, c'est dire notre rôle dans la société. Les gars de milieux populaires ne réfléchissaient pas à la condition masculine. C'est leur rôle social qui est remis en question. Il y avait une différence de classe sociale.»

LA CULBUTE DES HOMMES

Si les hommes ont fini par s'organiser des groupes d'hommes, ce n'est pas étranger

Sa petite fille m'a demandé: "je peux-tu amener mon chat?", j'ai dit oui, tu peux l'emmener. Il n'y avait aucune ressource pour des situations comme celle-là.» Oxygène venait de naître.

Seule ressource du genre au Canada, la maison Oxygène¹, fondée en 1987, se veut un lieu pour décompresser et reprendre son souffle. Elle occupe un des trois étages du Carrefour familial où loge aussi une halte-garderie. Ce n'est pas un refuge pour hommes violents. L'approche n'est ni médicale, ni thérapeutique. Dès qu'un gars arrive à Oxygène, on a besoin de lui pour l'accueil ou la halte-garderie. «On mise sur l'expérience partagée pour briser l'isolement et le silence masculin. Du moment que quelqu'un se met en réseau de solidarité, c'est magique. La possibilité d'aider et d'être aidé, c'est ça qui permet à quelqu'un d'avancer. La détresse, c'est la solitude», souligne Claude Hardy.

En décembre dernier, soit neuf ans plus tard, André Bissonnette était déguisé en Père Noël lors d'une activité familiale du Carrefour. Il vit toujours avec sa fille.

1. Le Prix Persilié-Lachapelle vient de lui être remis par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Assorti d'un chèque de 5 000\$, ce prix reconnaît le travail de soutien à la famille fait par Oxygène.

au mouvement féministe. «Ce sont les femmes qui ont amené les questions sur la table. Encore elles qui poussent les gars à se définir entre eux. Ce sont d'ailleurs des femmes du Carrefour Hochelaga-Maisonneuve qui ont décidé d'engager un intervenant auprès des hommes».

Mais des féministes ont eu peur que les gars se regroupent pour se redonner des forces et du pouvoir sur les femmes. Elles craignaient ces fameux *pep talk* où les hommes se convainquent entre eux que

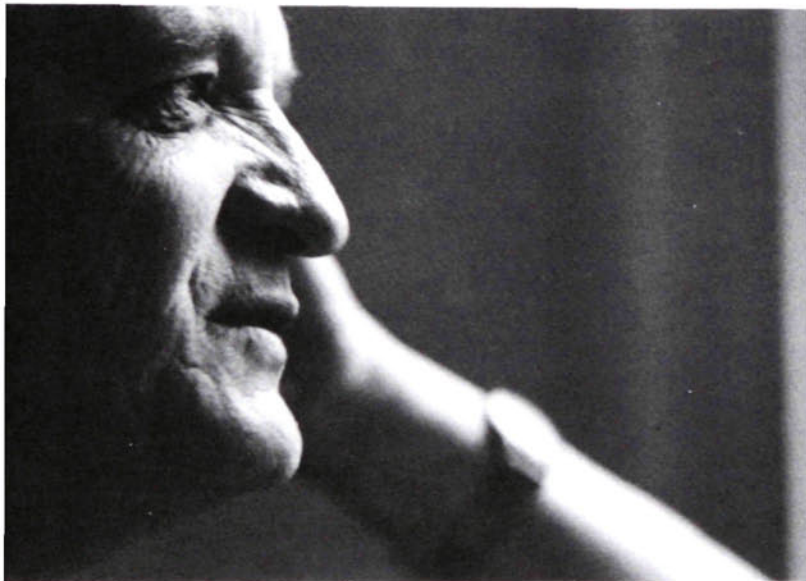


PHOTO FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC

«Lors de la préparation d'une session conjointe, tout le monde s'est présenté en donnant son titre ou sa profession. J'ai essayé d'imaginer les gars d'Oxygène. S'ils avaient eu à se présenter, ils auraient voulu se cacher en-dessous de la table. Se présenter, c'est dire notre rôle dans la société.»

Un collectif de gars à Trois-Rivières

L'émulation

Intervenir en milieu populaire, c'est le mandat d'Oxygène, que partage le collectif de gars de *Comsep* (Comité d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire), à Trois-Rivières. Des parallèles existent entre ces deux expériences pourtant bien différentes...

Un peu jaloux de voir leurs blondes placoter ensemble lors de *café-rencontres*, des gars en alphabétisation ont revendiqué un groupe à eux. «Nous autres on n'en a pas!», ont-ils crié.

Sylvie Tardif, coordonnatrice de COMSEP, ne s'en est pas étonnée: «Les femmes cheminaient, mais les gars ne bougeaient pas. On sentait un décalage s'installer entre les femmes et les hommes.» Alors, à la demande des membres masculins, un collectif d'hommes à faible revenu s'est mis sur pied. Une première au Québec, les autres groupes offrant soit un lieu

d'hébergement, soit des thérapies pour hommes violents.

Pas question d'asseoir ces gars autour d'un café et de les faire parler de leur vie intime comme on le fait avec les femmes. «L'approche avec les hommes est différente», raconte Sylvie Tardif. «Les gars vont parler de leurs affaires dans les pauses, les activités sociales ou sportives». Et ça prend une certaine complicité, un apprivoisement pour qu'ils se confient entre eux. Selon la coordonnatrice de COMSEP, «quand il y a des nouveaux, les hommes se referment et ne veulent plus parler».

Deux groupes de 10 hommes chacun existent actuellement. Plusieurs participants sont les conjoints des femmes du collectif féminin. Celles qui aiment prendre un café et se raconter sont devenues un peu envieuses du collectif d'hommes. Elles aussi veulent maintenant des sports et des sorties...

J. P.

leurs femmes ne sont pas correctes. Tellement, que lorsque la maison Oxygène a commencé à héberger des hommes, deux d'entre elles sont allées rencontrer Claude Hardy pour vérifier son intervention. Même s'il comprend la démarche, il est blessé par ce manque de confiance: «C'était clair pour nous que ça ne remettait pas en question l'intervention féministe. On voulait aider les gars à prendre de l'autonomie dans leur vie conjugale». Pas du pouvoir ou de la domination sur les femmes.

L'approche familiale du Carrefour est aussi intrigante pour ces féministes qui agissent dans des groupes non-mixtes. Les femmes du Carrefour se comptaient chanceuses de travailler avec des hommes. Elles avaient l'impression de contribuer à bâtir, au quotidien, de nouveaux rapports femmes-hommes. De toute façon, «tu ne peux pas t'imaginer ce qui arrive quand un homme seul avec ses enfants rencontre une femme seule avec ses enfants. Ils se sentent solidaires», lance Claude Hardy. «Les femmes du Carrefour vivent des solidarités avec ces gars-là plus fortes qu'avec d'autres femmes de certains milieux.»

APRÈS LES PLOUFFE

«Maman Plouffe et Papa Plouffe², c'est fini», lance Claude Hardy. On est en pleine transition dans les rapports femmes-hommes. Selon lui, aujourd'hui, «les couples restent ensemble plus par amour que par obligation. C'est beau la liberté à côté du fait d'être obligé de durer.» Mais du coup, les unions sont aussi plus fragiles. «Les gars sont moins baveux, dit-il. Ils ont moins d'assurance. Ils ont perdu du *bargaining power* parce que les femmes endurent moins.»

Plus fragiles aussi les alliances parce que choisir un partenaire, ça ressemble de plus en plus à du magasinage. «C'est comme dans les centres d'achats: il y a des ventes, tu jettes plutôt que de laver et il y a des poubelles partout.» Comme si les rapports marchands avaient subverti les rapports sociaux. «On est presque rendu à se demander si notre *chum* nous rapporte assez. On joue à l'amour comme on joue à la Bourse.»

Côté paternité, la responsabilisation des pères semble avoir franchi une étape importante. C'est une demande des femmes. Mais les hommes aussi souhaitent s'occuper de leurs enfants. «Sauf que les femmes sont pas prêtes à lâcher le gros de la responsabilité des enfants», souligne Claude Hardy. Il faut maintenant passer à une autre étape: «Va falloir accepter de dire que les enfants sont de la responsabilité des deux parents.»

LA PAROLE QUI RELIE

Claude Hardy n'en était pas à sa première expérience en milieu populaire lorsqu'il débarque dans Hochelaga-Maisonneuve. Il a travaillé plusieurs années dans la région de Hull avec des jeunes travailleurs-ses de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). Avec ces jeunes, il fréquente tavernes et salles

de *pool*. Déjà il se fait proche des milieux de vie et d'échange. Son oreille s'affine.

Pour lui, la «tâche d'intervenant, c'est de permettre la parole. Mais il faut aussi que les gars apprennent à s'écouter pour faire que leur expérience se raccroche à celle des autres.» C'est de cette façon que l'expérience individuelle, une fois partagée, n'est plus isolée. Elle entre dans un circuit. L'essentiel de son travail des dernières années se résume à vouloir renforcer les solidarités sociales. Claude Hardy croit qu'«avant de passer à la parole, il faut

que tu brises l'isolement. C'est pas juste une thérapie qui peut régler ça.»

1. Selon le *Répertoire de la condition masculine*, publié en 1988 par le Collectif hommes et gars, les ressources s'intéressant aux problématiques de violence sont les plus nombreuses. Paternité, sexualité, toxicomanie et condition masculine sont d'autres thématiques des groupes pour hommes.
2. Célèbre radioroman puis téléroman québécois, *Les Plouffe* présentait la famille québécoise traditionnelle: la mère à la maison, élevant les petits-es et l'homme à l'usine, gagnant le pain.

PHOTO: FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC



COURTES et SUCRÉES

JEAN ROBITAILLE

L'écart salarial hommes/femmes s'élargit

L'écart salarial se creuse: en 1993, le salaire moyen des femmes représentait 72% de celui des hommes, il tombe à 70% en 1994. Statistique Canada attribue cette différence à la reprise dans les industries productrices de biens offrant des salaires élevés, des emplois généralement occupés par des hommes. Pas besoin de loi sur l'équité salariale, clamez-vous messieurs du patronat?!

Tendances sociales canadiennes, été 1996.

Invités-es au même party

David Frum, célèbre columniste de droite qui sévit dans la presse canadienne, a réuni le printemps dernier ses amis-es lors d'une rencontre sélecte. Son objectif: bâtir une dynamique coalition des forces conservatrices au pays. Au nombre des premiers invités, seulement deux du Québec: l'économiste Marie-Josée Drouin et... Robert Bourassa. Qui n'a cependant pas daigné s'y présenter. C'est vraiment pas correct de laisser tomber ses chums comme ça!

This Magazine, mars-avril 1996.

Rectitude politique de droite

Linda McQuaig est une brillante journaliste canadienne, couronnée de prix pour ses enquêtes. Un jour, alors qu'elle travaillait pour le *Globe and Mail*, son rédacteur en chef lui dit: «Tes articles sur la fiscalité nous mettent dans l'embarras. Tu utilises un langage incendiaire. Dois-tu vraiment utiliser des termes tels que "les riches"? Certains de nos lecteurs n'apprécient vraiment pas que tu emploies ces mots-là.»

Correspondances, été 1996.



Fédération des professionnelles et
professionnels de l'éducation du
Québec (CEQ)

Au service des jeunes et des adultes
dans les commissions scolaires.

9405, rue Sherbrooke Est - Montréal H1L 6P3
Tél.: (514) 356-0505 Téléc.: (514) 356-1324

Vous pensiez
que c'était dispendieux
de louer une salle pour vos réunions ?
Peut-être... Mais pas au

CENTRE ST-PIERRE

À PARTIR DE
30\$

POUR 4 HEURES

Salles modernes
Équipement audiovisuel
Nombreux services inclus
Stationnement gratuit



524-3561

Bun Hour Lao
poste 451

**Ne manquez pas dans
le prochain numéro...
novembre-décembre 1996**

LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

ENTREVUE:

Jacques GrandMaison

PORTRAIT:

**Thérèse Gagnon,
penser globalement
et agir à Portneuf**

DOSSIER:

**LES JEUNES ET
LE SYNDICALISME**

**L'Action
NATIONALE**

1259, rue Berri,
bureau 320,
Montréal H2L 4C7

Tél.: 845-8533

*Revue mensuelle, 35,00\$ par an
Fondée en 1917*

- Sociale, économique, culturelle, indépendantiste
- Des faits, des idées et des solutions
- 1 600 pages par année • Plus de 200 collaborateurs
- Indépendante des partis politiques

L'ENFANT EN CROIX

PHOTO:
YVES
PROVENCHER

Plus que jamais, l'image de l'enfant, de la vulnérabilité de l'enfant, annonce une trêve. En prison comme à la télévision, la cause de l'enfance bénéficie d'une attention spéciale. Et fait avancer des causes.

...Le petit bonhomme de cette photo, le lendemain de l'opération, courait dans le corridor de l'hôpital.

[D.S.- L.]



Les salons du livre

«PIT» «PIT» LE P'TIT MOINEAU

ANNE-MARIE BRUNELLE

DES SALONS DU LIVRE? IL Y EN A DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC. QU'EST-CE QU'ON Y TROUVE? DES LIVRES... ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE. TÉMOIGNAGE D'UNE EXPOSANTE QUI RÊVAIT DE LITTÉRATURE.

«**U**n p'tit moineau... "pit" "pit" le p'tit moineau... le beau p'tit moineau...» Je le jure, si j'entends encore une fois cette chanson, je deviens folle... Voilà huit heures en ligne que je la *subis*. Dès les premières mesures, je sens mes nerfs qui s'apprentent à faire la révolution. Je suis *pognée* dans mon *stand*, pour encore trois jours au Salon du livre. Otage innocente de ma voisine, une charmante dame qui a produit un livre-cassette pour enfants et qui en fait une promotion pour le moins agressive. Sourire complice à mes autres voisins-es, qui sont eux aussi au bord de la crise de nerfs ! De sombres plans animent nos cerveaux anémiques. Je me surprends à souhaiter une panne d'électricité ou encore un cataclysme digne de la première page du *Journal de Montréal*.

Depuis plusieurs années, presque toutes les régions du Québec présentent un Salon du livre. De l'Outaouais à l'Abitibi en passant par Rimouski et l'Estrie, chacun de ces salons possède des caractéristiques et une «couleur» particulières. Peut-être en avez-vous visité quelques-uns? Je vous propose de me suivre dans mon carnet de «pigeon voyageur de la littérature québécoise», de vivre un de ces salons «de l'intérieur».

JOUR 1

J'arrive en souhaitant que mes boîtes ne se soient pas égarées en chemin. Grand



ILLUSTRATION SANDOR SIPÓS

brouhaha dans la salle, le salon ouvre ses portes ce soir. Des centaines de boîtes sont empilées un peu partout. On commence par installer les tablettes, offertes par l'organisation du salon. Premier choc, comment on installe ces affaires-là ? Évidemment, je finis par me débrouiller en imitant des voisins-es qui semblent avoir

fait ça depuis le début des temps. Je finis de sortir mon matériel, d'organiser mon *stand*. Je suis prête à accueillir les milliers de lecteurs-rices en manque qui assailliront mon *stand* dans quelques heures. Je reconnais les vieux routiers, ceux qui sont toujours là. Ils font la tournée des salons depuis toujours.

17 heures: le Salon ouvre officiellement ses portes. Les gens commencent à arriver. J'entends pour la première fois la cassette de la charmante dame du *stand* voisin. J'avoue que je trouve cet air absolument charmant. Je songe à en acheter une pour mon fils. Dans le *stand* d'en face, un homme vend des calendriers et des affiches. Il est sympathique, il raconte des blagues. (Je constaterai au fil des jours que son registre se résume à quatre blagues qu'il reprendra tout au long du salon. Misère...). À 22 heures, je ferme ma caisse. La première journée est terminée. Je retrouve quelques amis-es d'autres maisons d'édition. Affamés-es, nous cherchons un endroit pour nous restaurer. Nous constatons alors que dans cette ville, il est impossible de souper après 22 heures. Notre quête se terminera dans un bar qui offre des nachos et des chips. Et vlan dans les dents du guide alimentaire canadien! Après ce fabuleux repas, retour à l'hôtel. Je dois me coucher tôt, car la journée sera longue demain.

JOUR 2


Le teint blafard, accentué par les néons, j'entreprends ma deuxième journée. Elle durera douze heures. Des bénévoles, bénis soient-ils, me remplaceront pour mes deux

demi-heures de dîner et souper. Des centaines d'élèves du primaire courent dans toutes les directions, poursuivis-es par des professeurs-es qui semblent remettre en question leur choix de carrière. Comme je n'ai pas la littérature jeunesse dans mon *stand*, je n'ai rien qui puisse les intéresser. Malgré tout, ces jeunes semblent avoir un attachement particulier pour tout ce qui est gratuit. Ils emplissent leurs sacs, offerts par l'organisation du salon, de signets ou d'affiches. Je place donc les quelques signets dont je dispose sur la table. Erreur, mon stock «promotionnel» s'épuise en quelques minutes... Les adultes, les acheteurs-ses viendront sans doute ce soir. La journée s'écoule lentement. Je regarde avec envie les pyramides de romans à l'eau de rose du gros *stand* situé pas loin descendre à un rythme régulier. Les personnes qui y travaillent semblent bien occupées. En ce qui me concerne, je suis devenue la spécialiste des questions genre: «Où sont les toilettes?». Je connais maintenant par coeur les blagues du gars d'en face. Il me reste quatre jours pour en inventer des variantes. Je m'ennuie de ma mère.

JOUR 3

Petit matin, j'ai parié avec les copains-

ines: «le premier qui vend quelque chose paie le lunch». Manque de bol, un hurluberlu se pointe dans mon *stand*. Voilà des semaines qu'il cherchait ce livre! Je paierai donc la tournée de hot-dogs du midi. De nombreux auteurs-es méconnus-es viennent me proposer des manuscrits, je dois les refuser le plus galamment possible. Je leur mentionne que je ne suis pas directrice littéraire et je leur propose d'envoyer leur futur prix du Gouverneur général directement à la maison d'édition. «Un p'tit moineau... "pit" "pit" le p'tit moineau.. le beau p'tit moineau...», poursuit la dame, qui est maintenant déguisée en cet affreux joyau de la création. Je joue au «tic tac to», seule contre moi-même, en essayant de ne pas sombrer dans la folie.

Les jours passeront. Bien sûr, je ferai des rencontres intéressantes (et des ventes qui justifient ma présence). Bien sûr, je serai finalement heureuse de participer à ces *happenings* de la littérature. Bien sûr, je remballerai mon matériel avec un curieux sentiment de nostalgie avec la hâte soudaine de reprendre la route, tel ce petit moineau qui, après coup, n'était pas si antipathique! 

Bonne rentrée scolaire à tous les élèves et à leurs parents

On a hâte de vous voir!

Les enseignantes et enseignants
des écoles primaires et secondaires
et des centres d'éducation des adultes



Alliance des professeurs
et professeurs de Montréal (CEQ)

MAGAZIN VO

Photo Roman

EN NOIR ET BLANC

UNE JOURNÉE DANS LA VIE
D'UNE MÈRE MONOPARENTALE

UN ROMAN D'AMOUR ET DE MACARONIS

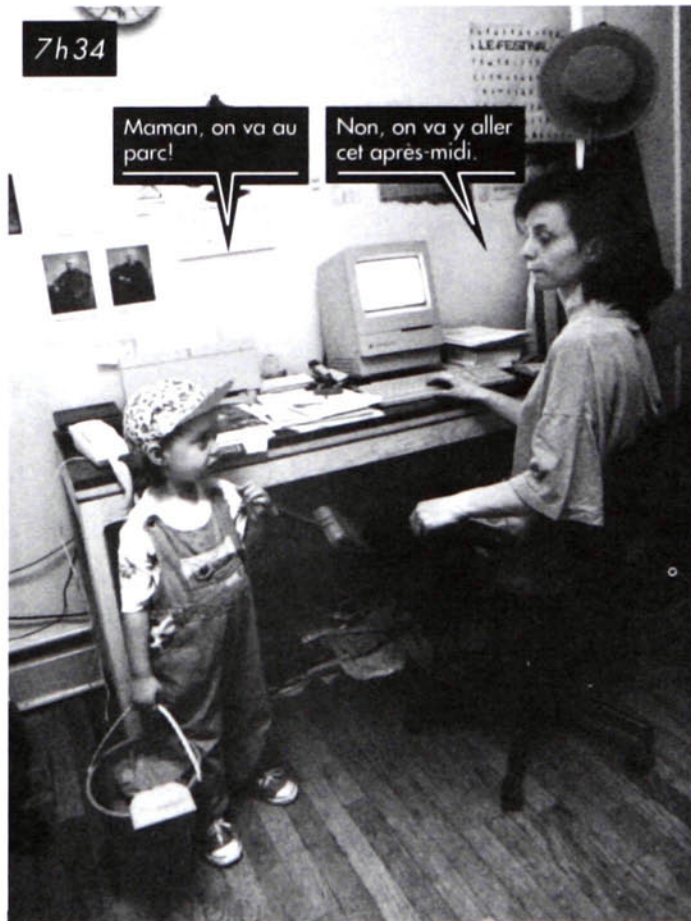
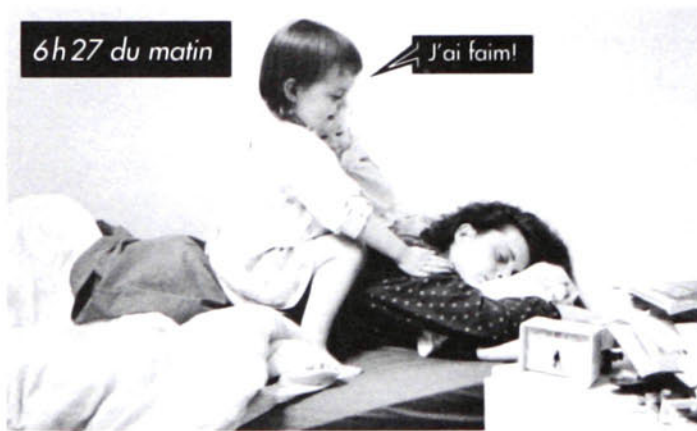
Scénario: Chantal Desjardins
et Christine Nagl

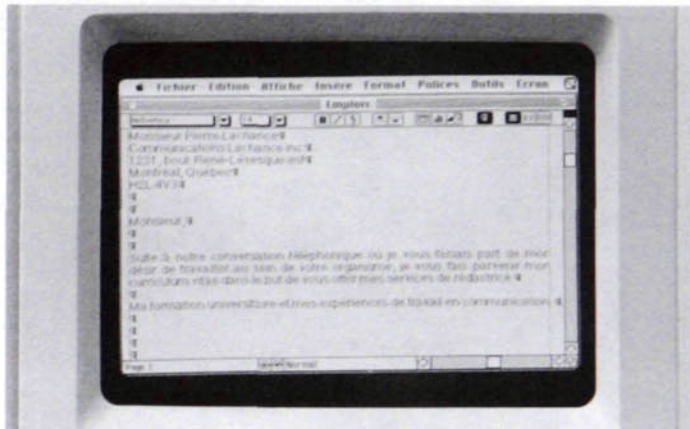
Photos: Yves Provencher

Coordination: Daniel S.-Legault

Avec:

Chantal Desjardins
Marie-Jeanne Desjardins
Richard Labonté
Sylvain L'Anglais
Christine Nagl





12h09

Je ne m'en souviens pas... Mais écoute chérie, ce soir j'ai mon cours de peinture avec Swami Godiva, je ne peux vraiment pas. Pourquoi ne te paies-tu pas une gardienne? Faut que je te laisse ma chérie, j'ai un autobus à prendre dans une heure.

14h54

Tu pourrais venir souper ici à la place? Mais il me reste seulement du macaroni au fromage. Tu pourrais apporter le vin?

19h03

Ouf!

19h32

... toi, t'es pas comme les autres, tu me comprends au moins. J peux te raconter tous mes problèmes.

20h24

20h27

Un voleur!

20h28

Laisse-le, c'est un agent du BS.

20h33

Maintenant j'ai la preuve! Elle a un homme qui la soutient et en plus elle travaille pour ce torchon. Bande de communistes! Ça va lui faire un beau dossier.

20h39

Ciao! On se revait en cœur ma belle!

11	12	1
10		2
9		3
		4
7	6	5

Tu ne restes pas?

J'avais oublié. J'ai dit à Gérald que j'irais prendre une bière chez lui en fin de soirée.

20h58

21h52



CHRONIQUE INSOLENTTE

VIVE LE TRAVAIL LIBRE!

NICOLE BRAIS

J' imagine que les quelques-uns-es parmi nous qui ont la chance d'avoir encore un *boss* rêvent devant l'annonce de Loto-Québec du «Bye Bye boss». Ce n'est pas tant le million qui vous fait baver que le fantôme d'envoyer ch... votre *boss*. Mais voilà, des *boss*, ça ne court plus les rues ni les employés-es. Ce qui fait qu'on en arrive à s'en inventer un: on devient son propre *boss*, un p'tit *boss*, une TTTTPE, une toute toute toute petite entreprise. Et comme on ne veut pas devenir un *boss* chiant pour les autres, on n'engage que soi. On fait dans l'air du temps, on devient travailleur-se autonome.


Il y a bien des années, à une époque où les vaches étaient grasses au lieu d'être folles, être travailleur-se autonome c'était un peu (j'imagine) comme être coureur

des bois au temps de la colonie: la grosse liberté, la sainte paix. Personne à qui rendre des comptes. C'était d'abord et avant tout un choix: entre plusieurs *boss*, on choisissait le moindre.

Mais en ces temps de pénurie de *boss*, on n'a pas toujours le choix. Alors, avec ce vent de liberté dans les voiles, on suit une petite formation donnée par des consultants-es (une catégorie de travailleurs-es autonomes qui a réussi). Puis, l'estomac et le porte-monnaie contractés, mais l'air tout ce qu'il y a de plus décontracté, on contracte un prêt. On rentre chez soi avec son ordinateur flambant neuf, on l'installe à cheval entre la cuisine et le salon et on envoie sa carte d'affaires aux amis-es qui sont en *rush*.

Pour être autonome on l'est. On peut décider de travailler le jour ou la nuit. On peut choisir de profiter du beau temps

quand il passe. On a tout l'espace, entre la pile de livres du *chum* et la pile de jouets du p'tit, pour la créativité. En théorie. En réalité, on n'a pas tellement le choix que de travailler jour ET nuit quand une avalanche de contrats nous tombent dessus et de prendre son trou et son bâton de pèlerin à la recherche de piges quand elles se font aussi rares que de la marde de pape...

J'ai dit plus haut que les *boss* qui engagent sont une espèce en voie d'extinction. Je parlais des vrais *boss*, ceux qui font rouler l'économie, ceux qui paient des cotisations, ceux qu'on égorge, qu'on saigne à blanc avec nos politiques sociales. Les petits *boss*, eux, ceux qui n'emploient qu'eux-mêmes, ceux qui ne paient pas de cotisations mais n'en reçoivent pas non plus, ceux qui ont de la misère à payer leur unique employé-e, ceux-là sont en voie de prolifération... 



FTQ

*Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec*

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

HULL
(819) 777-5441

JONQUIÈRE
(418) 699-0199

MONTRÉAL
(514) 383-8000

QUÉBEC
(418) 623-8713

RIMOUSKI
(418) 722-8232

ROUYN
(819) 762-1354

SAINT-JÉRÔME
(514) 431-6659

SEPT-ÎLES
(418) 962-3551

SHERBROOKE
(819) 562-3922

TROIS-RIVIÈRES
(819) 378-4049

NOUVEAU TRAVAIL AUTONOME AU QUÉBEC LA LIBERTÉ DANS L'ISOLOIR

UN DOSSIER PRODUIT PAR
JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

DÉCIDÉMENT, LE TEMPS EST AU TRAVAIL AUTONOME. SEULE FORME D'EMPLOI À LA HAUSSE DEPUIS LA RÉCESSION DE 1990-1992, LE TRAVAIL AUTONOME ATTIRE TOUS CEUX-CELLES QUI ONT TOURNÉ LE DOS (PAR CHOIX OU PAR OBLIGATION) AU SALARIAT. MALGRÉ SES INDÉNIABLES AVANTAGES, L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DÉSTABILISE. ZONE GRISE DU TRAVAIL, NOUVEL UNIVERS DE LA BESOGNE, AUX ANTIPODES DU 9 À 5 ET DU MÉTRO-BOULOT-DODO, LE TRAVAIL AUTONOME CULTIVE SES MYTHES ET NIE CERTAINES RÉALITÉS. LES INCONVÉNIENTS SONT NOMBREUX. LES CHANTRES DU TRAVAIL AUTONOME MANQUENT DE SURVOL.

LES DÉFINITIONS DU TRAVAIL AUTONOME VARIENT. DE BABY-SITTERS À MÉDECINS, ON PEUT AUSSI LE DISTINGUER AUTANT DU SALARIAT QUE DE L'ENTREPRENEURSHIP ET DU TÉLÉTRAVAIL. CE QUI NE VARIE PAS, C'EST LA SOLITUDE DU TRAVAIL AUTONOME. BASSINS D'ENTRAIDE ET DE TROC,

LOBBY POLITIQUE, CLUBS SOCIAUX OU DE RENCONTRE, DES ASSOCIATIONS VEULENT BRISER CET ISOLEMENT. Y AURA-T-IL UNE FORME, AUTRE QUE SYNDICALE, D'ORGANISATION DES DROITS POUR LE-LA TRAVAILLEUR-SE AUTONOME?

LE TRAVAIL AUTONOME EST UN MOUVEMENT DE FOND, DANS NOTRE SOCIÉTÉ, DONT LES RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES SONT IMPORTANTES; LENTEMENT, LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE S'Y ADAPTE... L'ÉTAT EN FERA-T-IL AUTANT?

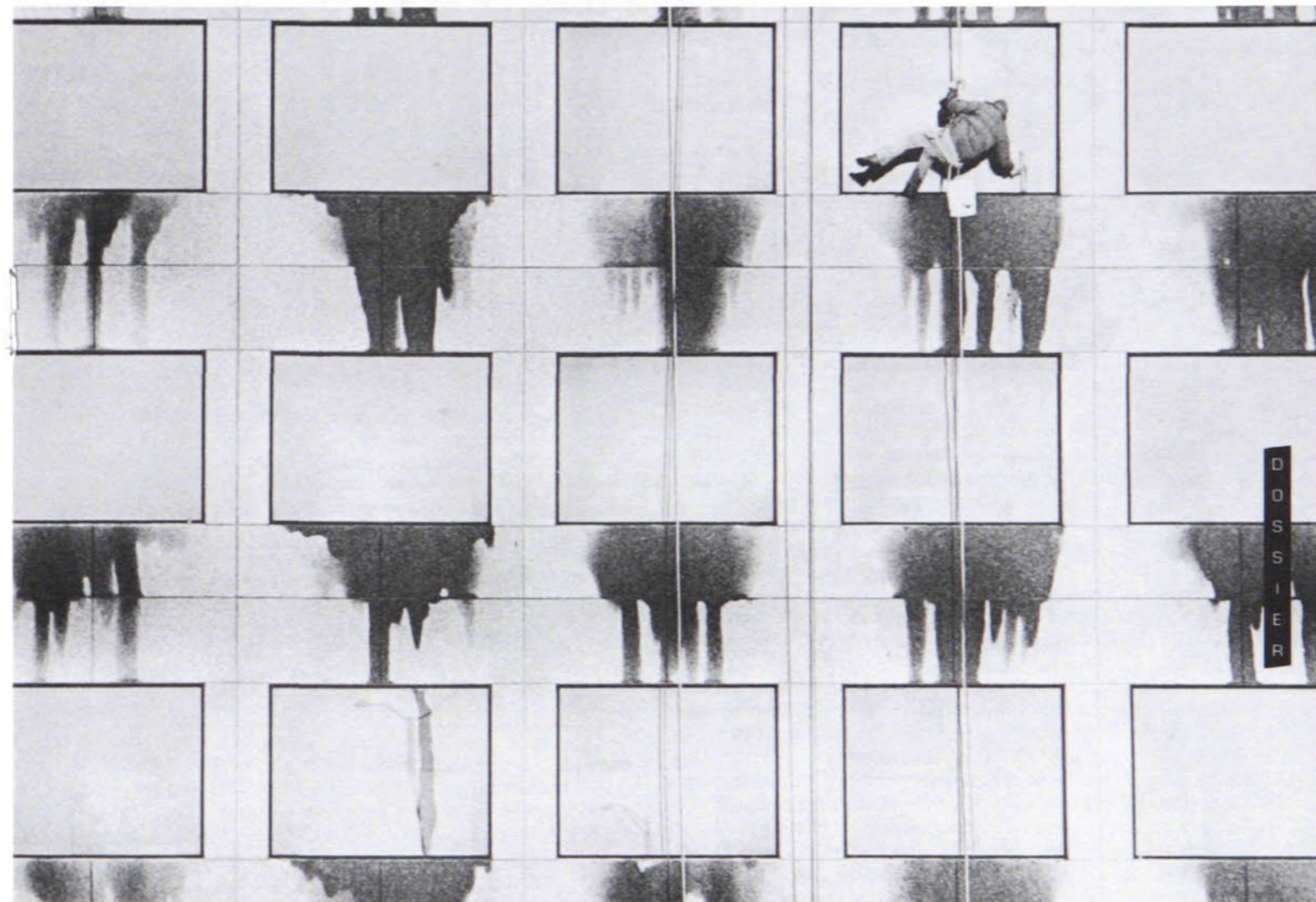


PHOTO: GEPFF SCHEERER, PIONEER PRESS NEWSPAPERS (WILMETTE, ILL.)

Portrait des travailleurs-ses autonomes

UNE POPULATION HÉTÉROGÈNE...


J.-S. MARSAN*

tefois les professionnels de la santé et les artistes professionnels...

...ET UNE ÉCONOMIE INVISIBLE

La rumeur veut que les autonomes se multiplient comme des lapins. Évoluant dans une économie parallèle de plus en plus invisible aux indicateurs socio-économiques, les autonomes vivent en marge d'une organisation du travail fondée sur le salariat et les conquêtes syndicales qui s'y rattachent. Autre-

Depuis la récession de 1990-92,
les nouveaux-elles venus-es se concentrent
dans le secteur des services.

ment dit, le phénomène prend des proportions inquiétantes car le travail autonome glisse entre les mailles du filet de protection sociale et du droit du travail. Pourquoi tant vanter les attraits du travail autonome si ce dernier est synonyme de précarité? Libre marché, le travail autonome annonce-t-il un recul vers le capitalisme sauvage? 

* Ex-journaliste et coordonnateur du magazine *L'autonome*. Remerciements à Tania Gosselin pour sa révision du texte et ses commentaires.



ILLUSTRATION JAMES WAGNER



«25% des familles au Canada opèrent une entreprise à domicile, le plus souvent à temps partiel», note Louis Jacques Filion, professeur et titulaire de la Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal. «L'entreprise n'est pas grosse. Ça peut être de l'entretien ménager. L'été, ça peut être aller cueillir des fraises et vendre ça sur la rue. Beaucoup de ces activités-là sont de petites activités saisonnières, mais il y a quand même 25% des familles qui ont une activité d'affaires quelconque.»

Souvent, les statistiques sur le travail autonome incluent le secteur primaire, dont l'agriculture et la pêche. D'où le demi-million d'autonomes au Québec, claironné de toutes parts. Or, depuis la récession de 1990-92, les nouveaux-elles venus-es se concentrent dans le secteur des services; une minorité choisit la fabrication de biens. Ainsi, le travail autonome contemporain n'a rien en commun avec les agriculteurs-rices, les pêcheurs-ses, les ouvriers-ères de la construction et autres métiers traditionnels (autonomes, certes, mais en déclin). On peut aussi mettre de côté le télétravail (salariés-es qui bossent à domicile) et la micro-entreprise (une boîte de quelques employés-es) afin de se concentrer sur les autonomes complètement seuls, fréquemment isolés à domicile. Notre définition comprendra tou-

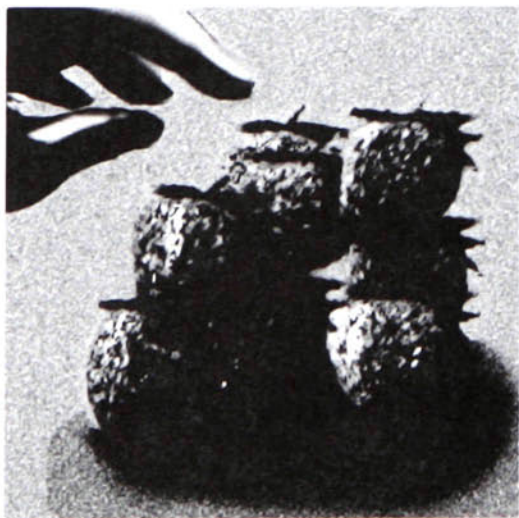


ILLUSTRATION JAMES WAGNER



...la rumeur veut que
les autonomes se
multiplient comme
des lapins.



RADIOGRAPHIE DU TRAVAIL AUTONOME



Un groupe hétérogène: Au sein du travail autonome (pris dans sa globalité), aucune profession n'est représentée à plus de 10%. Par contre, certaines professions affichent un taux élevé d'autonomes: d'après Statistique Canada, les trois professions comportant le plus d'autonomes sont les dentistes (83%), ostéopathes et chiropraticiens (75,5%), ainsi que les peintres, sculpteurs et autres artistes (71,3%)¹.

Une forte présence des baby-boomers: Selon Statistique Canada, 41% des travailleurs autonomes avaient plus de 45 ans en 1991, contre 25% des salariés.

Une scolarité plus poussée que celle des salariés: Statistique Canada établit qu'en 1991, près de 20% des travailleurs autonomes détenaient un diplôme universitaire, contre près de 10% des salariés.

Un monde d'hommes: Selon une étude de Dina Lavoie, professeure à l'École des HEC, les femmes représentaient seulement 33,5% du nombre absolu de travailleurs autonomes en 1993, contre 36,2% en 1990. Ce recul s'expliquerait par la prédominance féminine dans les secteurs «mous» (services personnels et communautaires), le plus souvent subventionnés par l'État. Quand ce dernier se retire...

De longues heures de travail: L'étude de Lucie France Dagenais² déjà citée démontre que les travailleurs autonomes sans aide (sans associé-e ou employé-e) ont le plus faible taux d'emploi à temps plein (76,9% des cas) et le plus fort taux d'emploi à temps partiel (23,1% contre 18,5% pour les salariés). «Si le quart des autonomes sans aide travaillent plus de 50 heures, ce sont les autonomes employeurs qui travaillent davantage d'heures (plus du tiers font plus de 50 heures) et les employés le moins d'heures (7% seulement travaillent plus de 50 heures)», écrit Lucie France Dagenais. Elle ajoute que «pour obtenir un revenu de 20 000\$ à 30 000\$, alors que les employés ne travaillent que 38 heures, les autonomes sans aide doivent travailler 44 heures.»

Davantage de cumul d'emplois: La recherche de Lucie France Dagenais indique que le cumul d'emploi est plus répandu chez les travailleurs autonomes (1 sur 12 y a recours) que chez les employés (1 sur 20).

Des revenus polarisés: Statistique Canada évalue que pour 40 semaines de boulot en 1990, la première place revient aux médecins et chirurgiens (121 000\$). Les personnes qui



Très scolarisé-e et cumulant les emplois...

offrent des services de garde d'enfants occupent le bas de l'échelle avec un revenu annuel de 10 400\$. Pour sa part, Lucie France Dagenais affirme que dans les services aux particuliers et les services aux entreprises, 80% des travailleurs autonomes sans aide gagnaient un revenu de moins de 20 000\$ en 1991.

Des inégalités selon le sexe: Tout comme dans l'univers du salariat, les travailleuses autonomes ont des revenus moins élevés que les hommes. «Dans les services aux particuliers, les travailleuses autonomes sans aide gagnant moins de 20 000\$ comptent pour 90% de l'effectif féminin (13 600\$) soit 12 240 femmes, tandis que c'est le cas de 75% de l'effectif masculin (9 667) soit 7 250 hommes», écrit Lucie France Dagenais. Elle ajoute que «dans le secteur des services aux entreprises, les travailleuses autonomes sans aide gagnant moins de 20 000\$ représentent près de 80% de l'effectif féminin (5 433), soit 4 346 femmes, alors que les hommes gagnant ce même montant constituent 65% de leur effectif (8 967), soit 5 829 personnes.»

1. Les chiffres de Statistique Canada sont des moyennes pan-canadiennes; les autres sources ne concernent que le Québec.
2. Directrice de la recherche à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec elle est aussi l'auteure de la première étude sur la précarité des autonomes au Québec, à ce jour seul portrait d'ensemble du phénomène: *Des travailleurs autonomes et précaires: éléments d'un diagnostic et pistes pour des solutions à la protection sociale de ces travailleurs*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, décembre 1995, 69 p.

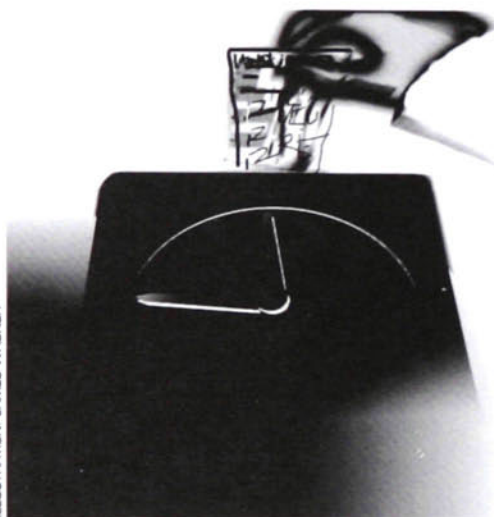
PHOTO YVES PROVENCHE, SARI



PHOTO DAVID WALBERG



De la réflexologie, au gardiennage d'enfants.



Petite histoire d'une vieille affaire

LE RETOUR D'UN BALANCIER

Avant la révolution industrielle, la majorité des travailleurs-ses occidentaux étaient autonomes ou actifs au sein d'une entreprise familiale

J.-S. MARSAN



Au cours des deux derniers siècles, se rendre au bureau à chaque matin pour en ressortir à 17h fait figure d'exception. Avant la révolution industrielle, la majorité des travailleurs-ses occidentaux étaient autonomes ou actifs au sein d'une entreprise familiale. Encore en 1931, 26% des travailleurs-ses canadiens (plus d'un million de personnes dont nombre d'agriculteurs-rices) ignoraient le salariat. Vivons-nous un retour du pendule?

De 1931 à 1971, le nombre de travailleurs-ses autonomes a baissé de 21% tandis que le nombre de salariés-es s'est accru de 194%, indique Statistique Canada. Avec l'après-guerre

naît l'emploi salarié à temps plein, régulier et permanent; le modèle s'essouffle à partir du milieu des années 70. Depuis le début des années 80 règne ce que l'auteur états-unien Alvin Toffler appelle la «troisième vague», une ère dominée par le secteur tertiaire et la flexibilité de la main-d'oeuvre. Un système où «le salariat est source de dysfonctionnement», suggère William Bridges, autre auteur états-unien et gourou des gens d'affaires (*La conquête du travail*). Deux auteurs à succès qui garnissent les tables de chevet de bien des autonomes.

Conséquence du déclin du nombre de travailleurs agricoles, le travail autonome a régressé tout au long de ce siècle.

PHOTO: JACOB RIIS



Le travail autonome en 1890.

L'essor actuel est donc intimement lié au secteur des services: Statistique Canada établit que dans les secteurs secondaire et tertiaire, le nombre de travailleurs-ses autonomes augmente de 105% entre 1971 et 1991 (de 540 000 à 1,1 million de personnes au Canada) contre seulement 70% pour les salariés. Au sein des services, les travailleurs-ses autonomes se retrouvent surtout dans les services aux particuliers (21,1 % d'entre eux au Québec selon l'étude de Lucie France Dagenais), dans le commerce de détail (16,5%) et les services aux entreprises (13%).

Comme dit René Houle, directeur général d'Option Réseau Estrie (une association d'autonomes), «on peut lire Faith Popcorn et John Naisbitt, on connaît les grandes tendances: l'importance des technologies de l'information, l'emploi axé sur le savoir, etc. Mais comment ça va se passer concrètement avec le travail autonome, c'est un gros nuage gris.»



Le salariat en 1970.



Le travail autonome a ses chantres et ses promoteurs.



Reconnaissance marchande... DU «SUR MESURE» POUR LES AUTONOMES

En 1996, les travailleurs-ses autonomes animent des marchés tels les assurances salaire et invalidité, des prêts des institutions financières aux modalités flexibles, l'aménagement de bureau à domicile, etc. Selon une recherche effectuée pour le compte de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, «le travail à domicile stimule la rénovation, (...) peut constituer un facteur important dans la décision de déménager et d'acheter un nouveau

logement» et «appelle de nouvelles solutions en conception de logements». Effectivement, à l'Île-des-Sœurs, le Groupe immobilier St-Jacques a construit l'an dernier des lofts aménagés en bureaux pour un coût moyen de 125 000\$ l'unité.



PHOTO: YVES PROVENCHE, SARI

PHOTO: YVES PROVENCHE, SARI

La Caisse populaire Saint-Louis-de-France, à Montréal, a été une des premières à cibler le marché des autonomes.



Qui fait du travail autonome?

LE FISC ROI

Une définition parmi d'autres

J.-S. MARSAN



Il existe autant de définitions du travail autonome que d'organismes publics et privés concernés. Aucune ne suscite l'unanimité, ce qui provoque plusieurs problèmes: comparaisons statistiques impossibles, services non standardisés, chevauchement des programmes d'aide, absence d'un guichet unique, etc. La nature ayant horreur du vide, le fisc a cru bon de mettre un peu d'ordre dans tout ça.

«Toute une gamme de situations séparent en effet le travailleur véritablement indépendant du salarié entièrement dépendant et protégé», note le Bureau international du travail dans le rapport *Promotion de l'emploi indépendant*. Quelle différence entre la personne à la pige, l'autre à contrat, consultant-e, à forfait, sur appel, etc.?

La situation est si préoccupante qu'un Comité de travail sur le travail autonome s'est récemment mis en branle. Premier point à l'ordre du jour: l'élaboration d'une définition concertée de l'autonome. Ce Comité de consultation regroupe non seulement les intervenants-es en développement économique et les associations de travailleurs-ses autonomes mais aussi les syndicats, le patronat, des grandes entreprises, des représentants-es des gouvernements, des professeurs-es et chercheurs-es, etc. C'est une initiative du Groupe-Conseil Saint-Denis (GCS D), organisme sans but lucratif coordonnant plusieurs programmes d'entrepreneuriat à Montréal.

Martine Hébert, chargée de projet au GCS D, illustre à l'aide d'un exemple (déjà très précis) à quoi pourrait ressembler une définition de l'autonome: un-e travailleur-se autonome serait une «personne physique qui exerce des activités commerciales sur le marché des biens et services, qui exerce des activités soit à partir de son domicile ou d'un endroit tout désigné, qui n'est pas incorporé, dont la constitution des actifs liés à ces activités est uniquement matérielle (pas de fonds de commerce ni d'actions), non-capitalisable, non-transmissible et non-cessible (c'est-à-dire qui ne lui survivra pas).» Exit le secteur primaire, le télétravail, les franchises ainsi que les entrepreneurs-es (bâtisseurs-ses d'une organisation du travail complexe qui survit à son propriétaire).

L'ENTREPRENEUR VS L'AUTONOME

Même dans le milieu subsiste une confusion entre le travailleur autonome et l'entrepreneur, permettant par exemple au Groupe

Entreprendre (la plus importante association de travailleurs autonomes, plus de 700 membres) de décréter que l'autonome serait un «entrepreneur individuel».

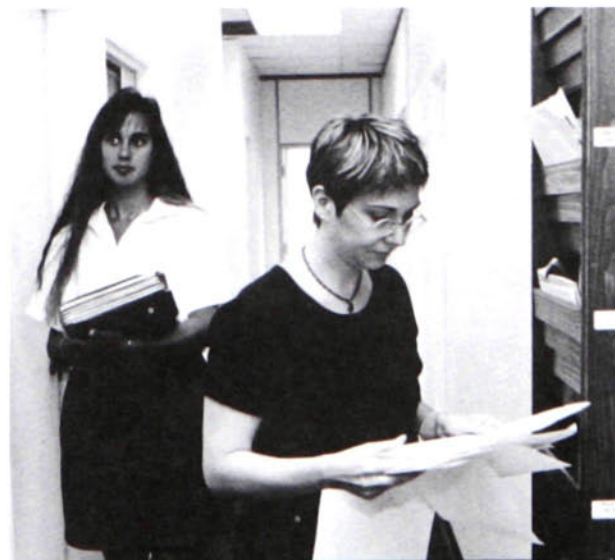
«Je pense que bien du monde aimerait s'appeler Bill Gates et avoir un buste en bronze devant un édifice à Los Angeles», spéculait Normand Alexandre, permanent du Réseau des travailleurs indépendants (RTI). «Ça, c'est l'entrepreneur, c'est la personne qui va travailler 18 ou 20 heures par jour pour développer sa *business*, explique Normand Alexandre. Le travailleur autonome n'a pas l'ambition de laisser quoi que ce soit après sa mort. Il négocie, vend son travail et son temps de travail. Une opinion partagée par la Fondation de l'Entrepreneurship, recherches et sondages à l'appui.

«Quand tu es travailleur autonome et que tu développes un avantage compétitif important, c'est contre d'autres travailleurs autonomes que tu le fais», remarque le consultant Richard D. Lavoie, ancien chercheur au Centre d'innovation en technologies de l'information (Industrie Canada). «Le fait de se définir comme un entrepreneur, c'est essentiellement une stratégie agressive envers d'autres travailleurs.» Richard D. Lavoie ne nie pas qu'il existe des entrepreneurs, «mais quand ils font travailler du monde en leur disant: "en fait, tu es un entrepreneur, toi aussi", il y a confusion des rôles, c'est une vue de l'esprit. Ce n'est pas vrai que ça correspond à la réalité sociale», affirme cet ex-salarié de l'État, devenu... travailleur autonome.



ILLUSTRATION JAMES WAGNER

PHOTO YVES PROVENCHE SARI



Le Groupe Conseil Saint-Denis inc. propose une définition intéressante du travail autonome.

Plusieurs autonomes qui ont croisé le fer avec le fisc ont refusé de se confier à VO, même sous le couvert de l'anonymat.

LE POUVOIR DU FISC

Seul l'impôt possède le pouvoir de déterminer si un individu est travailleur autonome ou non. Par exemple, pour déduire ses dépenses, un-e travailleur-se autonome doit obtenir des revenus de plusieurs clients-es. «Dans l'industrie du déménagement et du transport, plusieurs entreprises demandaient aux camionneurs de s'incorporer. Ça fonctionnait il y a quelques années, raconte Ginette Salvas, directrice du Groupe Entreprendre. Mais aujourd'hui, un travailleur autonome qui a un seul client n'a pas le droit de déduire les avantages fiscaux, il est considéré comme un employé au niveau de l'impôt.»


Une anecdote, qui remonte à 1990: dans une affaire opposant les Croustilles Yum Yum au Tribunal du travail, une décision du juge Gilles Gauthier de la Cour supérieure a démontré que dissimuler des employés en distributeurs autonomes n'empêche pas leur accréditation syndicale. Puisque Yum Yum exerçait un contrôle, une surveillance et une évaluation de ses distributeurs, le tribunal a conclu qu'il existait un lien de subordination si puissant entre Yum Yum et les distributeurs (même incorporés) que ces derniers ne pouvaient être considérés comme des travailleurs indépendants.

Les autonomes craignent particulièrement Revenu Québec, semble-t-il plus agressif que le fédéral. Moe Ayacha, comptable autonome dont plusieurs clients possèdent le même statut fis-



Au siège social de la Yum Yum à Lachine...

cal, affirme que les inspecteurs du gouvernement provincial se comportent comme ceux qu'il a connus jusqu'aux années 60 en Égypte, son pays natal. «Ils ont la présomption que le client est coupable, déclare le comptable. Chose qu'on ne voyait pas avant», dans les années 70 et 80. «L'inspecteur est payé pour avoir un résultat, soutient Moe Ayacha. S'il retourne bredouille, c'est un mauvais point pour lui. C'est ce que m'a expliqué un inspecteur que j'ai eu dans mon bureau pendant trois semaines.»

Plusieurs autonomes qui ont croisé le fer avec le fisc ont refusé de se confier à VO, même sous le couvert de l'anonymat. À Revenu Québec, la porte-parole Carole Lafond affirme que «ce n'est pas le statut de la personne qui fera que la vérification sera différente». 

Les «critères de qualification» de l'impôt

DIS-MOI COMMENT TU TRAVAILLES ET JE TE DIRAI QUI TU ES

J.-S. MARSAN



Revenu Canada distingue le contrat de louage de services (le salariat) du contrat pour services (le travail autonome). Pour ces deux contrats, le ministère énumère les «critères de qualification» suivants. Un véritable examen de conscience.

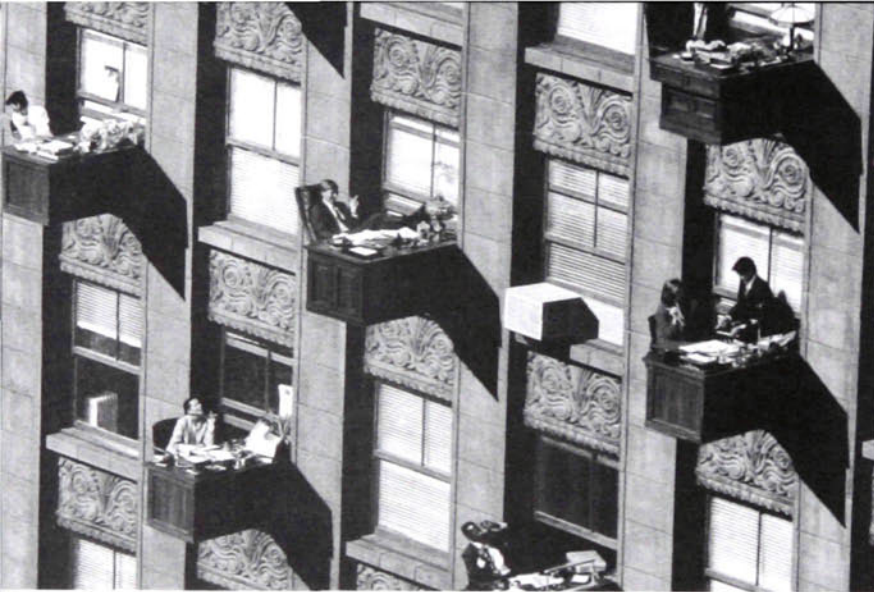
Le degré de contrôle exercé par l'employeur. Qui détermine les conditions de travail? Un-e autonome doit organiser lui-même son travail et avoir le dernier mot sur le produit de son labeur.

La propriété des outils. Un-e autonome doit posséder ses outils de travail. Un document d'information de Revenu Canada sti-

pule que «le fait que l'employeur fournisse les outils, les matériaux et les commodités ne fait que dénoter qu'il peut exercer un contrôle sur le travailleur.»

Les chances de profit et les risques de perte. «L'employé embauché en vertu d'un contrat de louage de services (le salariat) ne participe pas normalement au partage des profits ou au partage des pertes», indique Revenu Canada. Contrairement à un-e salarié-e, un-e travailleur-se autonome assume ses dépenses (repas, vêtements, transport, hébergement, etc.) et, ultimement, sa réussite ou sa faillite.

Le degré d'intégration du travail de l'employé à l'entreprise de l'employeur se définit ainsi: «En vertu d'un contrat de louage de services (le salariat), une personne est employée en



Ces dernières années, les entreprises ont souvent tenté de «déguiser» leurs employés-es en travailleurs-ses autonomes.

D O S S I E R

tant que partie de l'entreprise; les services rendus par celle-ci sont indispensables et le travail qu'elle accomplit est partie intégrante de l'entreprise». Revenu Canada ajoute cependant qu'«il est dangereux de considérer le critère de l'intégration comme primordial puisque le travail effectué par nombre de sous-traitants fait partie intégrante des activités de l'entrepreneur qui les rémunère!»

Revenu Québec fait siens les quatre critères de Revenu Canada, qu'elle énonce dans un vocabulaire différent. Le gouvernement provincial en ajoute un cinquième (plutôt redondant), «l'attitude des parties quant à leurs relations». Comme le souligne un article paru dans les *Nouvelles fiscales* de Revenu Québec, «ce n'est qu'après l'étude de l'ensemble de ces critères que le statut d'un travailleur peut être déterminé». Une remarque qui s'applique aussi au fédéral puisque les deux administrations publiques évaluent au cas par cas.

DEUX EXTRÊMES

Cas type du «faux» travailleur autonome: Voilà des années que vous êtes pigiste pour une entreprise qui vous oblige à travailler à temps plein, qui voit d'un mauvais oeil vos velléités d'offrir vos services ailleurs, qui ne veut ou ne peut vous accorder le salariat et les avantages sociaux qui y sont rattachés? Salarié-e déguisé-e, vous n'êtes pas plus autonome qu'une fonctionnaire. Vous êtes cuit-e, car se plaindre au fisc vous attirera les foudres de votre employeur et peut-être une vérification fiscale.

Traductrice autonome, Marie Constantineau a vécu une situation de salariée déguisée: le gouvernement fédéral (son principal «client») a renouvelé ses contrats pendant sept ans. «C'était presque pas de la pige, parce que c'était un travail assuré. Ils me fournissaient à temps plein ou presque, des fois il y avait des petits trous quand il n'y avait pas de textes qui rentraient mais c'était assez rare. C'est juste depuis septembre 1995 que ces contrats-là sont finis, il y a eu des gros changements au gouvernement. Là, je suis une vraie pigiste, avec des contrats à gauche à droite», dit-elle.

Cas type de l'autonome «pur et dur»: Vous exploitez une entreprise à domicile? Vous recevez des clients-es dans votre bureau, lequel s'étend lentement mais sûrement dans le salon et la salle à dîner? Vous donnez des cartes d'affaires à tout ce

qui bouge? Vous raffinez sans cesse vos techniques de vente? Votre carnet de commandes s'accroît et il faudra bientôt veiller au service à la clientèle? Vous êtes un-e «vrai-e» autonome.

Michel Courtemanche, en affaires depuis 1990, a fondé une agence de magiciens qui porte son nom (aucun lien avec l'humoriste). «Quand tu es un travailleur autonome, tu as à mettre en oeuvre ton marketing, tes relations publiques, ton réseau de contacts, ta prospection, tes ventes, la réalisation et le suivi de tes mandats, ta comptabilité», explique Michel Courtemanche. «Quand tu deviens travailleur autonome, tu sais que tu as tout ça à faire mais tu t'en fous parce que tu ne sais pas l'importance que ça va prendre, dit-il. C'est quand tu es dedans que tu réalises que tu passes beaucoup de temps à faire autre chose que ce pour quoi tu es parti en affaires...»

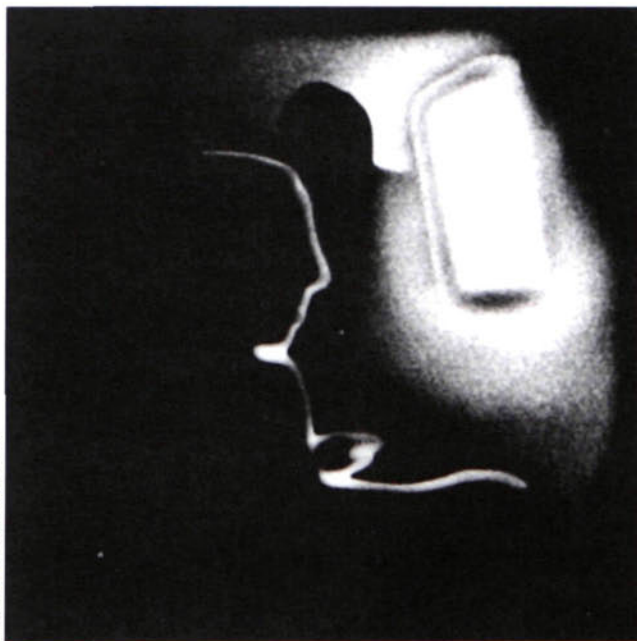


ILLUSTRATION: JAMES WAGNER

«Les deux administrations publiques évaluent au cas par cas.»

VOUS 262 • SEPTEMBRE-OCTOBRE 1996

Avantages et désavantages individuels

JE M'OCCUPE QUAND JE SUIS SEUL-E

J-S MARSAN

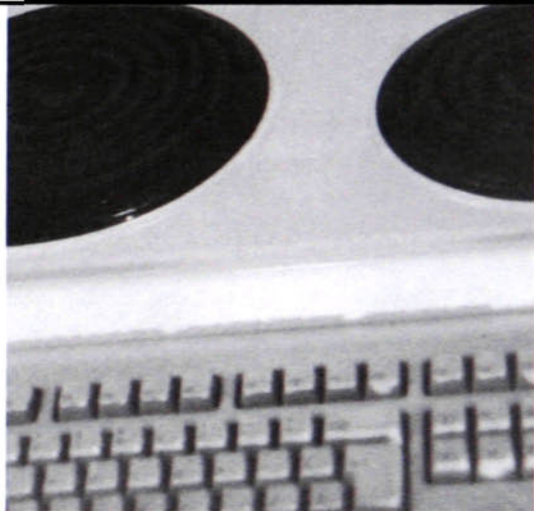


PHOTO: DANIEL S-LEGAULT



Sur le plan individuel, les avantages et désavantages du travail autonome vont d'un épanouissement complet et la jouissance d'une flexibilité maximale à l'isolement total et un état de survie. La liste suivante concerne surtout le travail à domicile — selon Statistique Canada, 96% des travailleurs-ses autonomes exerçaient leur profession à domicile en 1991; Lucie France Dagenais, dans l'étude déjà citée, établit qu'au Québec, 45,9% des autonomes sans aide oeuvraient à domicile en 91.

AVANTAGES

- La relation de client-e à fournisseur est plus valorisante que celle d'employeur-e à employé-e, d'où un sentiment de réappropriation du travail, de dignité retrouvée.
- Horaire plus flexible; fini le carcan du 9 à 5, les insomniaques et les lève-tôt peuvent souvent travailler au moment qu'ils jugent le plus productif.
- Parfois la seule façon de percer un marché du travail saturé.
- Le travail à domicile peut simplifier l'existence des handicapés-es et de ceux-celles qui désirent concilier travail et responsabilités familiales.
- Tous les profits de l'entreprise vont dans les poches du-de la propriétaire.
- Si le bureau à domicile est le principal lieu d'affaires, il est possible de déduire les frais de local à domicile (loyer, électricité, chauffage). Les propriétaires peuvent déduire des intérêts

hypothécaires, des taxes foncières, des assurances, des frais d'entretien, etc. Il existe aussi des déductions sur les frais de représentation (dîners d'affaires, etc.) et sur l'utilisation d'une automobile.

- Dans certains cas, moins de dépenses pour l'habillement «corporatif» (au grand dam des nettoyeurs) et pour les repas à l'extérieur (au grand dam des restaurateurs!).

Marie Constantineau.

- Bosser à la maison peut immuniser contre la vague de virus saisonniers.
- Le travail à domicile permet de dire adieu aux embouteillages des heures de pointes.

Louise Bonhomme, propriétaire de La Belle Impression (vente d'articles publicitaires), travaille à domicile avec son mari depuis 1986. Elle affirme d'emblée que le travail autonome n'est constitué que d'avantages: «En fait, le seul désavantage que je vois c'est l'insécurité, mais même ceux qui travaillent à salaire ne l'ont plus la sécurité, alors on est kif-kif.»

«Avoir son bureau à la maison, c'est fantastique, confesse Louise Bonhomme. Je ne mettrais pas mon bureau ailleurs pour tout l'or du monde. Je peux commencer à travailler en robe de chambre le matin. Quand le téléphone sonne, que je sois en robe de chambre ou pas, ça ne change rien.»

Travailleuse autonome depuis cinq ans, Johanne Aubut a quitté un poste à la Banque Nationale pour oeuvrer dans le domaine de la formation en entreprise. «On peut organiser notre vie, dans le sens qu'on a le choix de décider si telle journée on travaille ou pas, dit-elle. On a le contrôle de notre profession, d'une certaine façon.» Lorsqu'on demande à Johanne Aubut quelle est la différence entre le travail autonome et le salariat, elle répond «qu'on a un meilleur respect des travailleurs autonomes. On dirait qu'un employeur qui emploie un travailleur autonome se dit que cette personne sait ce qu'elle fait et qu'elle contrôle la situation.»

Louise Bonhomme, conservant un mauvais souvenir du salariat, affirme vivre «l'indépendance totale. Pour moi, c'est la liberté.» Malgré une baisse de revenu liée à son statut d'autonome, Louise Bonhomme se dit plus heureuse et épanouie qu'à l'époque où elle travaillait à salaire.

DÉSAVANTAGES

- Solitude pouvant dégénérer en isolement: on ne bénéficie plus des échanges entre collègues. On peut éventuellement se couper de son milieu professionnel.
- Sans discipline, un horaire souple peut devenir ingérable.
- S'il dépend de quelques clients pour sa survie, l'autonome théoriquement libre est en pratique prisonnier des demandes extérieures.
- Le-la travailleur-se autonome doit tout faire: secrétariat, fiscalité, marketing, comptabilité, etc., autant d'aspects qu'un-e salarié-e n'est pas tenu-e de maîtriser.

PHOTO: YVES PROVENCHE-SARI



D
O
S
S
I
È
R
E

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1998
VO n° 262



PHOTO: YVES PROVENCHER, SARI

Joanne Aubut.

- Contrairement au salariat, l'autonome doit assumer les frais d'immobilisation (informatique, matériel de bureau) et de formation.
- L'autonome, malgré les longues heures de travail et ses lourdes responsabilités, doit demeurer en bonne santé s'il-elle ne veut pas s'exposer à l'épuisement voire au *burn-out*.
- Des revenus et des contrats irréguliers peuvent mener à des conditions de vie difficiles.
- Si la famille n'est pas dans le coup, elle risque de provoquer l'érosion de la frontière entre travail et vie privée.
- Manque de crédibilité auprès des clients-es, des institutions financières et face à la concurrence.
- Les processus de soumission de contrats peuvent être décourageants, compliqués et coûteux.
- Il peut s'écouler plusieurs années avant que l'entreprise devienne rentable. D'autant plus que la stratégie compétitive d'un nouveau venu dans l'arène de l'autonomie consiste fréquemment à «casser» les prix.

La traductrice Marie Constantineau a parfois mené une vie de recluse. «Pendant plusieurs années, quand j'avais des gros contrats du fédéral, j'avais presque pas de contacts avec d'autres traducteurs. C'est important de rester en contact avec des collègues. Il y a eu une période où j'ai trouvé ça très dur, avoue Marie Constantineau. Un moment donné tu ne sors plus de chez vous. Alors je me suis mise à faire du conditionnement physique, je suivais des cours le soir, je sortais à tous les jours, j'essayais d'appeler du monde, d'aller déjeuner avec des amis, de briser la journée.»

D'après Michel Courtemanche, le seul avantage d'un bureau à la maison, «c'est l'économie du loyer. Quand t'as un bureau chez toi, t'es isolé. Tu vis 24 heures sur 24 dans la même ambiance. Toute la quincaillerie pour faire ta *job* est là. Si ton commerce va moins bien, tu vas augmenter le nombre d'heures de travail pour atteindre tes résultats. Si ton commerce va bien, tu vas augmenter ton nombre d'heures de travail quand même parce que tu as plus d'ouvrage et que tu veux le prendre pendant que ça passe. Alors tu finis par toujours travailler. Aujourd'hui, le travailleur autonome court après le temps et le temps n'arrête jamais, lui.»

«Quand tu es dans un bureau, il y a une espèce de formation informelle, avec les contacts avec les collègues, relate Marie Constantineau. L'information, des publications circulent. Tu tiens au courant de ce qui se passe. Ça, quand tu es pigiste, faut que tu t'en occupes, et c'est facile de ne pas s'en occuper.»

Le volontaire vs l'involontaire

LEQUEL DURERA LE PLUS LONGTEMPS?

La mentalité nécessaire

J-S MARSAN



ILLUSTRATION: JAMES WAGNER

«La proportion de personnes qui ont le profil et les pré-requis pour démarrer leur emploi autonome est assez faible», analyse Fabrice Legonidec, coordonnateur des programmes d'entrepreneuriat du Regroupement

pour la relance économique et sociale du Sud-ouest (RESO). «Pour nous, ce n'est pas rendre service à une personne que de l'inciter à choisir une voie comme celle de l'emploi autonome en lui faisant miroiter que des avantages.»

Louis Jacques Filion, de l'École des HEC, distingue deux types de travailleurs-ses autonomes. Les premiers «sont des gens qui sont devenus travailleurs autonomes par nécessité, qui n'ont pas développé la mentalité d'affaires et qui dans ce sens-là doivent faire leur apprentissage d'une façon beaucoup plus lente et ardue, explique le professeur Filion. Alors que le "volontaire", c'est quelqu'un qui a planifié le devenir, qui a organisé ses expériences de travail et l'acquisition d'expertises en conséquence et qui à un moment donné s'est lancé.»

En fin de compte, rappelle Fabrice Legonidec, «il ne suffit pas de permettre à une personne de démarrer son entreprise, il faut aussi lui permettre de survivre. Actuellement, on sait que de 20 à 30% vont survivre. C'est un taux pour les entreprises en général. En ce qui concerne les programmes de démarrage d'entreprise, je ne crois pas qu'il existe des études approfondies pour évaluer l'impact réel de ces programmes.» Pire, il n'existe pas de données sur les faillites des autonomes. Pour un qui réussit, combien échouent?



PHOTO: JOHN KAPLAN



Impacts sur le marché du travail

LES NOUVEAUX RAPPORTS DE FORCE

J-S MARSAN



Rationalisations et restructurations d'entreprises ont souvent pour but d'économiser en favorisant la sous-traitance. Ginette Salvas, du Groupe Entreprendre, soutient que «la micro-entreprise et le travail autonome remorquent l'économie québécoise», car les grandes entreprises décentralisent au profit des PME, lesquelles octroient des contrats aux travailleurs-ses auto-

relation entre une entreprise d'une certaine taille et un autonome, ce dernier peut-il jouir d'un bon rapport de force? Gilles Dauphin, après presque cinq ans de service à Hydro-Québec, a fondé sa propre boîte de communications en novembre 1994. L'année suivante, environ 70% de ses contrats provenaient d'Hydro-Québec. Gilles Dauphin soumissionne sur chaque mandat et facture à l'heure ses présences aux bureaux de la société d'État. «Autrement, je me ferais aspirer et je deviendrais tout doucement un contractuel», le statut d'emploi le plus précaire à Hydro-Québec.

Les grandes entreprises décentralisent au profit des PME, lesquelles octroient des contrats aux travailleurs-ses autonomes.

nomes. «Pour moi, c'est un patron économique qui est sain, en autant que le travailleur autonome soit conscient que s'il travaille en réseau (en collaboration) avec d'autres travailleurs autonomes, il devient aussi puissant que la PME», clame Ginette Salvas.

Désormais, le travail autonome fait partie des stratégies dites de «flexibilité» des entreprises, les grandes gagnantes de tout ce remue-ménage. La sous-traitance constituant souvent une

René Houle affirme que les travailleurs-ses autonomes «fonctionnent par contacts, par références.» Et finissent tôt ou tard par se concurrencer les uns les autres.

RÉCIPROCITÉ OU SOUMISSION?

Françoise Laliberté, ex-responsable des dossiers politiques au Mouvement Action-Chômage de Montréal et travailleuse autonome de 1983 à 1990, est convaincue que même hors du contexte de la sous-traitance, il ne peut exister de relation d'égal à égal entre le donneur d'ordre et le travailleur autonome. «L'autre te paie pour tes services. Alors il y a un lien dominé/dominant», dit-elle.

À preuve, il est rare qu'un client poursuive un travailleur autonome qui ne respecte pas son contrat. Habituellement, il refuse de payer. Par contre, pour ne pas se faire identifier comme des fauteurs de troubles, les autonomes hésitent à poursuivre un mauvais client. «Ça m'est arrivé dernièrement avec quelqu'un qui avait des problèmes financiers, raconte Johanne Aubut. J'ai laissé dormir ça un peu en pensant que la personne allait me payer. Puis, mon avocate m'a dit que je devais réagir parce que risquais de perdre cet argent-là. Ce sont des revenus sur lesquels je comptais. Ma marge de crédit en a pris un coup, j'ai dû emprunter.»

Johanne Aubut a eu recours à la mise en demeure, avec succès. Croit-elle que sa démarche pourrait lui forger une mauvaise réputation? «Oui, c'est l'impression qu'on a, affirme la travailleuse autonome. Quand j'ai fait ces démarches-là, j'étais très mal à l'aise, ce n'est pas dans mon tempérament.»



ILLUSTRATION ROSS MACDONALD

R E M - S O S D

VO n° 262 • SEPTEMBRE-OCTOBRE 1996

Impacts sur le marché du travail

LE TRAVAIL... DOMESTIQUÉ

La désorganisation



ILLUSTRATION: JAMES WAGNER

J-S MARSAN

Après avoir perdu son emploi en 1991, Claude (il n'a pas voulu dévoiler son nom de famille) oeuvre à la pige et à titre de musicien dans le secteur de la santé, jouant pour des patients-es en phase terminale et des enfants handicapés.

«Ceux qui m'ont fait la vie la plus dure, ce sont les foyers pour personnes âgées, raconte Claude. Ils me demandaient de faire un spectacle ou deux gratuitement pour ensuite m'engager. Avec le temps, je me suis aperçu qu'ils avaient une banque de musiciens qui faisaient des spectacles gratuitement et ils ne les engageaient jamais.»

«Ça fait beaucoup l'affaire des boss que tu sois travailleur autonome, soutient Françoise Laliberté. T'es à leur merci tout le temps, t'as aucune protection nulle part. Tu tombes malade demain matin, t'es fini», dit celle qui a conservé de ses années d'autonomie un sentiment d'exploitation. «Combien de fois on m'appelait le vendredi soir à 22h, on me disait "écoute, j'ai besoin d'un mémoire, il faut que ce soit prêt dans 15 jours". Un mémoire de 80 pages, c'est pas évident quand tu connais à peu près pas le sujet. Je travaillais des moyennes de 18 heures par jour!», affirme Françoise Laliberté. «Normalement, pour les recherches et les mémoires que je faisais, ailleurs on m'aurait donné trois mois, ajoute-t-elle. On me les demandait en deux ou trois semaines.»

Le Groupe Entreprendre se dit conscient des dangers que courent ses ouailles. «Un patron qui dit: "les déductions à la source, j'en ai ras le bol, je vous mets dehors mais je vous réengage comme travailleur auto-

nome", qui se fait avoir là-dedans? Le travailleur autonome, assure Ginette Salvat. Parce que souvent le patron va engager la personne au même salaire net ou même plus bas qu'avant.»

Sans l'intervention des syndicats, nombre de salariés-es se métamorphoseraient rapidement en autonomes. Par exemple, en octobre 1994, Boulangeries Weston Québec incitait ses vendeurs-livreurs syndiqués à devenir «entrepreneurs indépendants». En décembre 1995, le Commissaire du Travail interrompait le processus d'externalisation, décision renversée par le Tribunal du travail en avril dernier. Chez les non-syndiqués-es, faute de protection juridique, la bataille est souvent perdue d'avance.

UN VIDE JURIDIQUE

Le Code canadien du travail (dernière révision majeure: 1973), le Code québécois du travail (la version actuelle date de 1964), la Loi sur les normes du travail et la Charte des droits et libertés de la personne sont articulés autour de l'emploi salarié. Pour leur protection, les travailleurs-ses autonomes ne peuvent compter que sur le Code civil et le droit commercial. Autrement dit, l'octroi de contrats à des autonomes permet de contourner le droit du travail.

Pour l'autonome, la protection sociale ne tombe pas du ciel, elle se paie: avocat à son compte depuis à peine un an, Richard Tétreault estime que «pour recréer les assurances que j'avais chez un employeur, ça peut coûter entre 700\$ et 1 200\$ par année.» En

PHOTO: BERNARD JEAY



chômage, on ne peut s'appuyer que sur ses économies ou le Bien-être social. À la retraite, l'autonome sans REER ne pourra s'en remettre qu'à la Régie des rentes du Québec (à sec au début des années 2000 si les cotisations ne doublent pas). Plus précaire que ça...

Socialement, le consultant Richard D. Lavoie redoute le pire. «La discrimination fondée sur le sexe, la race ou la langue, peut-on contrôler ça dans un marché de services?, se demande-t-il. On se retrouve avec éventuellement l'incapacité d'imposer des choix de société qu'on a faits ensemble.»

DANS LE SECRET DU FOYER

Michel Courtemanche, de l'agence de magiciens du même nom, dit avoir souffert de l'envahissement de sa vie privée par le travail. «Les premières années, c'était dur sur la vie de couple. À l'époque, les deux on était travailleurs autonomes, raconte-t-il. Dans ta vie de couple, de quoi tu parles? Tu parles toujours du travail.» Aujourd'hui, Michel Courtemanche ne vit plus avec sa conjointe de début de carrière... et possède un bureau à l'extérieur de son domicile.

«La dimension de la précarité et du stress psychologique est beaucoup plus grande chez le travailleur autonome que chez le salarié qui est sûr, après avoir acquis de l'ancienneté, d'être là pour un bout de temps», constate Guy Paiement, chargé de recherche au Centre Saint-Pierre. «Forcément, ça va avoir des conséquences sur son environnement immédiat: famille, couple, enfants», dit-il.



PHOTOS: YVES PROVENCER, SARI

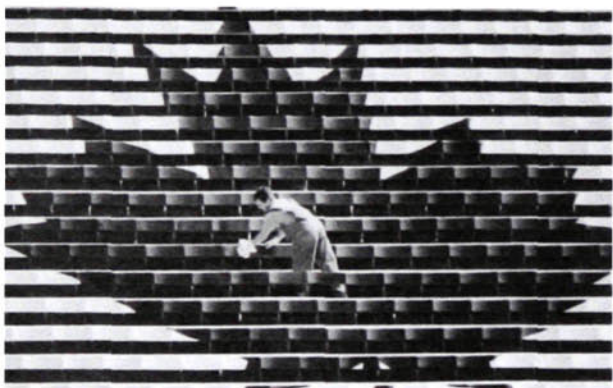
L'État ne peut pas encadrer ce qui se passe dans les chaumières. «J'ai vu un cas où on payait un travailleur autonome pour une *job* mais le travail du travailleur autonome n'était pas suffisant pour remplir le mandat; souvent, le conjoint et les enfants aidaient, raconte Richard D. Lavoie. Alors on retrouve le travail des enfants. Des gens me disaient "c'est correct, ils vont apprendre c'est quoi le travail, c'est quoi l'argent." On le justifiait sous l'angle d'une éthique de l'entrepreneur», déplore le chercheur.

TENTACULAIRE AUTONOMIE

Les bouleversements socio-économiques actuels cachent une révolution du travail comparable au choc qu'ont subi les ruraux du XIX^e siècle face à l'industrialisation. Le salariat, son organisation et ses valeurs sont en perte de vitesse. Gros grain de sable dans l'engrenage de l'encadrement du travail par l'État, le travail autonome est l'empêcheur de réguler en rond.

Richard D. Lavoie craint plutôt un démembrement de la «régulation du travail qui a été arrachée de haute lutte par les organisations ouvrières, par les syndicats, par des mouvements politiques. Le travail autonome, c'est la dissolution de tout ce cadre de régulation sociale du travail dans un marché de services qui n'est pas régulé en tant que tel, c'est le libre marché. C'est transporter le travail social dans l'espace domestique et, jusqu'à un certain point, c'est l'enterrer là», accuse le consultant, qui suggère un contrat-type pour tous les autonomes, de nouvelles formes de syndicalisation et une réforme de la fiscalité.

Richard D. Lavoie craint plutôt un démembrement de la «régulation du travail qui a été arrachée de haute lutte par les organisations ouvrières, par les syndicats, par des mouvements politiques. Le travail autonome, c'est la dissolution de tout ce cadre de régulation sociale du travail dans un marché de services qui n'est pas régulé en tant que tel, c'est le libre marché. C'est transporter le travail social dans l'espace domestique et, jusqu'à un certain point, c'est l'enterrer là», accuse le consultant, qui suggère un contrat-type pour tous les autonomes, de nouvelles formes de syndicalisation et une réforme de la fiscalité.



L'État et l'économie du travail autonome **TRAVAILLE ET DÉDUIS!**

J-S MARSAN

D O S S I È R E

VO n° 262 • SEPTEMBRE-OCTOBRE 1996



Parlons déductions, attrait incontournable du travail autonome. Louis Jacques Filion estime qu'«avec ce que ça coûte pour voyager pour aller travailler, pour l'habillement, le repas du midi, les activités sociales reliées au travail et l'impôt à payer, on peut calculer qu'un salarié a besoin d'un salaire de 60 000\$ pour atteindre le niveau de vie d'un travailleur autonome qui gagne 40 000\$.» Cependant, Lucie France Dagenais soutient qu'«à l'heure actuelle, on n'a pas de données d'impôt qui nous permettraient de comparer un revenu net d'un autonome avec un revenu net d'un salarié.»

Les gouvernements s'intéressent au phénomène... Au cabinet du ministre fédéral des Finances Paul Martin, on assure que les travailleurs-ses autonomes ne bénéficient d'aucun avantage fiscal mais la perception de leur dû peut poser des problèmes. À Québec, on semble préoccupé par l'impact fiscal de l'autonomie: dans son dernier budget (rendu public le 9 mai dernier), le ministre des Finances Bernard Landry a plafonné la déduction pour les frais de représentation à 1% du chiffre d'affaires et limité à 50% la déduction pour les dépenses reliées à l'utilisation d'une résidence personnelle, autrefois entièrement remboursable. Ces changements, que le ministère justifie sous l'angle de l'équité avec les salariés-es, ont été mal accueillis dans le milieu. «Ça va avoir une incidence directe sur l'augmentation du travail au noir, prédit Danielle Vallée, cofondatrice du Groupe Entreprendre. Quand on coupe directement dans vos revenus, il faut compenser en quelque part.»

LE CÔTÉ NOIR DU TRAVAIL

Si la majorité de ceux-celles qui besognent dans leurs sous-sol ne se réclament pas de l'économie souterraine, certains autonomes ont néanmoins choisi de défier le fisc. Dans son rapport pour l'année 1994-1995, le Vérificateur général du Québec Guy Breton estime que «le travail au noir aurait atteint 2,76 milliards de dollars au Québec en 1993, principalement dans les secteurs de la construction, de la restauration, de la

vente au détail, de la garde d'enfants et des services.» Une étude parue au début de l'année et dirigée par Bernard Fortin, de l'Université Laval, estime plutôt que le travail au noir atteint de 1,7 à 2,7 milliards \$ pour l'année 1995.

Toujours pour l'année 1994-95, le Vérificateur général regrette qu'«en matière de détection des particuliers non-déclarants, la procédure actuelle n'est pas suffisamment orientée vers les travailleurs autonomes.» À cet égard, Richard D. Lavoie redoute que le travail autonome crée une «économie de troc», car il

remarque qu'«entre travailleurs autonomes, plutôt que de se facturer, ils font tout simplement un échange de services.» Les associations d'autonomes et autres activités destinées à favoriser les occasions d'affaires accentuent ce développement en marge.

LA CRÉATION D'EMPLOI

Malgré le travail au noir, aucun doute que les petites entreprises créent de l'emploi. Selon Statistique Canada, alors que 17% des travailleurs-ses revendiquaient

le statut d'autonome en juin 1994, ils sont responsables de 19% de la croissance de l'emploi entre décembre 1993 et juin 1994. Dans la majorité des cas, l'autonome employeur doit affronter la concurrence locale seulement, le libre-échange et la globalisation des marchés ne le concernent pas. Optimiste parmi les optimistes, la Fondation de l'Entrepreneurship prétend même que l'entrepreneurship est un facteur de plein emploi.

Les autonomes devenus patrons accusent toutefois un déclin depuis quelques années. D'après le numéro d'hiver 1995 de *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada), «parmi les personnes de 15 à 64 ans qui occupaient un emploi en 1989, 7% étaient des travailleurs autonomes à leur propre compte (n'ayant pas d'employés rémunérés), tandis qu'une proportion comparable étaient des employeurs (ayant un ou plusieurs employés rémunérés). En 1994, la proportion d'employeurs avait légèrement fléchi (à 6%), tandis que celle des travailleurs autonomes à leur propre compte avait augmenté (à 9%).»

PHOTO: YVES PROVENCHE, SARI



Une construction «sur mesure»...

Les syndicats et les autonomes MALAISE

J-S MARSAN



Lors du premier colloque annuel du Groupe Entreprendre, le 23 mai dernier à Montréal, la directrice Ginette Salvat interpellé les participants: «Il paraît que les syndicats veulent syndiquer les travailleurs autonomes!» Un lourd murmure de désapprobation, accompagné de quelques sifflements, traverse la salle.

Les travailleurs-ses autonomes se méfient des syndicats comme de la peste. D'abord parce qu'ils ont tourné le dos aux structures et aux valeurs du salariat, mais aussi parce qu'avec la formule Rand, les gens sont obligés de se syndiquer. On ne sait jamais si un fonctionnaire va présenter un projet de loi pour nous obliger à payer des cotisations syndicales ou quelque chose comme ça, redoute Danielle Vallée, cofondatrice du Groupe Entreprendre. Ça fait longtemps que les syndicats regardent du côté des travailleurs autonomes parce que les emplois diminuent constamment, ils perdent des cotisations, alors ils essaient de compenser à quelque part.»

MÊME COMBAT?

Henri Massé, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), et son homonyme Pierre Paquette de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) affirment qu'ils n'ont rien contre le travail autonome en autant qu'un cadre législatif assure une certaine protection aux autonomes. «On a déjà des associations de pigistes affiliées à la CSN, explique Pierre Paquette, par exemple l'Association des professionnels de la vidéo du Québec, l'Association des journalistes indépendants du Québec, l'Association des professionnels des arts de la scène et des spécialistes de médecines douces comme les acupuncteurs. Ce qu'on essaie de faire valoir auprès de ces gens-là et du gouvernement, c'est qu'il faut créer des conditions pour que les travailleurs autonomes puissent vivre dans des conditions décentes.»

Pour Ginette Salvat, «le syndicat avait sa place dans l'ère de l'industrialisation et là on en sort. Par exemple, j'ai rencontré des gens de la Régie régionale de la santé, je leur ai suggéré des

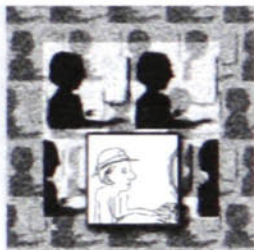
Pierre Paquette de la CSN et Ginette Salvat, du groupe Entreprendre.



possibilités pour aider les gens qui perdent leur emploi à démarrer une entreprise. Soit dans un domaine complètement différent de ce qu'ils font maintenant, soit dans un domaine relié à la Santé, ou encore qu'ils démarrent une entreprise au sein même du centre hospitalier. Ils m'ont dit qu'ils ne pourraient jamais faire ça à cause des syndicats. D'après moi, ça devient une barrière à l'épanouissement de ceux qui vont perdre leur emploi.»

Si certains croient que le syndicalisme pourrait nuire au travail autonome, d'autres affirment le contraire. Puisque le poids de l'emploi autonome dans l'économie est de plus en plus important, peut-il influencer à la baisse les négociations des conventions collectives? «On le voit déjà dans nos propres négociations à l'heure actuelle, certifie Henri Massé. Souvent, les employeurs vont privilégier le travail autonome pour diminuer les conditions de travail.»

ILLUSTRATION: JAMES WAGNER



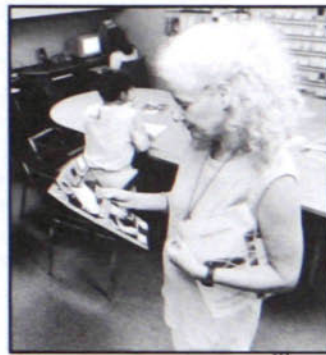
Les associations, qu'ossa donne?

J-S MARSAN

Depuis le début de la décennie, les travailleurs-es autonomes se regroupent en associations. Celles-ci, au contraire des corporations professionnelles, rassemblent des gens de tous les horizons et conditions sociales: le comptable y côtoie l'artiste, le notaire offre sa carte d'affaires au fleuriste. La doyenne et la plus importante des associations demeure le Groupe Entreprendre, fondé en 1992 et revendiquant plus de 700 membres.

Trois autres associations peuvent revendiquer entre 50 et une centaine de membres: l'Association des entreprises à domicile du Québec, active dans la région de Laval et des Basses-Laurentides; l'Association des travailleurs et travailleuses autonomes du Québec, située dans la capitale; Option Réseau Estrie (Sherbrooke) et le Réseau des travailleurs indépendants (Montréal).

Mini-chambres de commerce au début de la décennie, les associations acquièrent le sens de la revendication politique avec l'âge. La plus dynamique à cet égard demeure le Groupe Entreprendre, véritable lobby de l'autonomie. Elle n'en conserve pas moins, ainsi que tous les autres regroupements, son caractère de club social: les petits déjeuners et les conférences, avec l'inévitable rituel d'échange de cartes d'affaires et les témoignages d'autonomes qui ont réussi, s'avèrent autant d'occasions de briser l'isolement, voire d'amorcer une «alliance stratégique»...



Nicole Gagné du groupe Entreprendre.

D O S S I E R

VO n° 262 • SEPTEMBRE-OCTOBRE

L'État vs les autonomes

TRAVAILLEURS VIRTUELS...

J-S MARSAN



Pour l'État, le travail autonome est parfois un point d'interrogation. Lors du premier colloque annuel du Groupe Entreprendre, Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, confiait à quelques centaines d'autonomes et d'intervenants-es que ses fonctionnaires «n'ont aucune idée de ce que vous faites. Le travail autonome, c'est difficile à comprendre pour quelqu'un qui a été à l'emploi du Ministère toute sa vie.» La ministre a aussi qualifié les autonomes «d'entreprises virtuelles», ce qui prouve que sa compréhension du phénomène vaut celle de ses fonctionnaires...

AU PROVINCIAL

Dans son étude sur la précarité chez les autonomes sans aide, Lucie France Dagenais suggère quelques mesures. Entre autres, dans le cas d'un-e employeur-e qui désire modifier de salariée à autonome le statut de ses employés-es, «un projet de loi pourrait soumettre la décision de l'employeur à des garanties pour transformer des salariés en indépendants»; pour protéger les salariés-es déguisés, un recours judiciaire pourrait clarifier la situation du-de la travailleur-se; les salariés désirant devenir autonomes pourraient être soumis à une loi afin de «vérifier si la décision du salarié est libre et éclairée»; afin d'assurer la protection sociale des «faux» autonomes, Lucie France Dagenais suggère des «accords collectifs par secteurs d'activité professionnelle» ainsi que de nouveaux «mécanismes de représentations».

Dans l'allocution du ministre du Travail Matthias Rioux pour la défense de ses crédits (avril 1996), on peut lire qu'il compte revoir la législation du travail de façon à protéger les travailleurs-ses atypiques et non-syndiqués, dont les autonomes. Matthias Rioux tient entre autres à réviser le *Code québécois du travail* d'ici la fin de son mandat.

DU CÔTÉ D'OTTAWA

Au fédéral, le ministre du Travail Alfonso Gagliano affirme en entrevue que «par la modification à la première partie du *Code du travail*, nous regardons comment certains employés qui sont autonomes ou qui travaillent à la maison puissent

**Rita Dionne-Marsolais,
Alfonso Gagliano et Matthias Rioux.**

PHOTOS: YVES PROVENCHE, SARI

avoir la possibilité d'être représentés par des syndicats.» Le ministre du Travail espère suggérer des amendements dès cet automne.

Une révision des lois du travail se heurterait à des résistances. Par exemple, les travailleurs-ses autonomes sans le sou accepteraient-ils-elles de payer des cotisations sociales? Rodrigue Blouin, professeur titulaire au Département des relations industrielles de l'Université Laval et membre en 1995 du groupe de travail sur la révision de la première tranche du *Code canadien du travail*, croit que patronat et syndicats s'opposent à l'intervention de l'État. Les premiers parce qu'ils y verront une entrave à la flexibilité des entreprises», les seconds «parce qu'ils y verront une entrave à la syndicalisation.» «Il faut trouver un nouveau moyen de représenter les travailleurs autonomes», suggère Rodrigue Blouin. Justement, les associations de travailleurs-ses autonomes tendent à devenir des organismes de pression; verra-t-on naître de nouvelles formes de syndicalisation, même si le terme est honni chez les autonomes?

Considérant la vitesse de croisière des gouvernements, l'année 1997 sera probablement celle de tous les changements (ou de tous les dangers, selon le point de vue...) dans le petit monde du travail autonome.



Tout ce qui est en bas est
comme tout ce qui est en haut.



«Tout ce qui est en bas est
comme tout ce qui est en haut»

Encre de chine sur papier 1985, 27,5 x 37,5 cm
Cette oeuvre de Marc Lincoirt est identifiée
au programme des dons planifiés de
La Fondation Centraide

Gosselin+Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

1415, RUE JARRY EST, BUREAU 420
MONTREAL (QUEBEC)
H2E 1A7
TELEPHONE (514) 376-4090
TELECOPIEUR (514) 376-4099

Aux États-Unis et en Australie

LA DÉTENTION DES AUTOCHTONES

LUDOVIC HIRTZMANN

Les conditions de détention dans les pénitenciers de la plupart des pays occidentaux ont maintes fois fait l'objet de critiques virulentes. Insalubrité, surpopulation... Et pourtant, rien n'atteint la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les prisons tribales des Navajos aux États-Unis, des États du Nouveau-Mexique, de l'Utah et de l'Arizona.

À la prison de Chinle en Arizona, prévue pour recevoir huit personnes, le nombre des prisonniers incarcérés croît jusqu'à 40 ou 50 en fin de semaine. Et dépasse la centaine lors des rodéos ou des fêtes locales. Dans de telles conditions, les détenus sont obligés de dormir les uns sur les autres. Parfois sur un sol mouillé, comme dans la prison de Tuba City où une fuite de la canalisation des toilettes a duré pendant plusieurs mois... Il y a évidemment absence de chauffage en hiver, de ventilation en été et d'installations sanitaires dignes de ce nom.

Il faudrait aussi brosser un rapide bilan gastronomique. Avec moins de 200 calories par repas, les pénitenciers navajos battent les records des centres d'amaigrissement les plus draconiens. Un ancien pensionnaire aurait ainsi perdu 22 livres après un séjour de 28 jours dans la prison de Window Rock. Malheureusement les fonds nécessaires à la rénovation des centres incriminés font cruellement défaut. Les autorités ont fait savoir qu'elles ne disposaient pas des 50 millions de dollars indispensables à des travaux. Alors en attendant les réparations, passez votre chemin!

DANS LES PRISONS AUSTRALIENNES

L'Australie est, elle aussi, préoccupée par les conditions de détention de ses autochtones. Officiellement. Très officiellement même, puisque le gouvernement fédéral vient de décider de mettre sur pied une grande conférence nationale. Le but? Essayer de comprendre pourquoi les jeunes aborigènes sont plus présents dans les prisons que les autres jeunes Australiens. Une commission officielle rapportait en 1991 que les Aborigènes sont arrêtés 29 fois plus que les autres habitants-es du continent. D'après Amnesty internationale, «en 1995, les jeunes aborigènes représentaient, selon certaines sources, jusqu'à 60% de tous les détenus mineurs de certains États».

Le taux anormalement élevé de décès aborigènes dans les pénitenciers australiens est anormalement élevé. Ces citoyens-nés de seconde zone représentent 25% des décès en détention. L'an dernier, 21 autochtones mouraient dans des cel-

lules ou lors d'opérations policières. C'est le nombre le plus élevé depuis que le gouvernement fait ses comptes.

L'affaire des pendus, il y a quelques années, avait déjà jeté un froid dans le dos de la pacifique Australie. En dix ans, 99 Aborigènes sont retrouvés suicidés, pendus dans les geôles australiennes. On crée une commission royale d'enquête, qui produit 19 rapports volumineux. Quatre années de travail minutieux, pour aboutir à la conclusion que toutes les conditions sont réunies pour que les suicides d'Aborigènes soient favorisés. On laisse les détenus aborigènes avec des rasoirs dans les poches, souvent ivres et désespérés. Un drap est fourni avec le nécessaire pour l'accrocher au plafond... Pour être certain qu'il n'y aura pas de rémission, l'accès médical est souvent refusé aux autochtones.


L'Australie, donneuse de leçons dans le Pacifique Sud, liquide la plus vieille civilisation de la planète. 



PHOTO ALBERT WATSON



PHOTO: STACY ROSENSTOCK

La nouvelle gestion, selon Hervé Sérieyx

LE CHÔMAGE? PAS NÉCESSAIREMENT!

ANDRÉ GIROUX

Hervé Sérieyx apporte un regard intéressant sur la crise actuelle. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *L'effet Gulliver* (1994), et co-auteur de *Colère à deux voix: quand les organisations laminent les talents* (1996), il est engagé dans la vie d'entreprise, la fonction publique et l'enseignement. Il est également vice-président de l'Institut européen du leadership. Depuis une dizaine d'années, Sérieyx est un conférencier recherché au Québec, tant dans l'administration publique que dans la grande entreprise. Ses propos à contre-courant sont entendus. Mais ne semblent pas avoir été bien compris...

VO: On a souvent l'impression que la mondialisation entraîne fatalement un chômage accru. Est-ce inévitable?

Hervé Sérieyx: À partir du moment où on entre en concurrence avec la Chine, par exemple, qui connaît une hausse an-

les dirigeants-es des systèmes publics et privés sont des gens qui pensent encore comme hier: taylorisme dans les entreprises privées et bureaucratie dans les administrations publiques. En ne permettant pas aux travailleurs-ses de première ligne de faire valoir leur créativité, ces modes d'organisation tuent les emplois.

VO: C'est ce que vous appelez la stratégie du boucher?

H.S.: En effet. La productivité se mesure au rapport entre la valeur ajoutée et les coûts. La stratégie du boucher consiste à sabrer dans les coûts, celle du boulanger à élever la valeur ajoutée.

La première mène à l'échec. Les licenciements massifs diminuent le nombre de consommateurs-rices et de payeurs-ses d'impôt et de taxes. L'entreprise ne parvenant pas à écouler sa marchandise, elle congédie à nouveau et l'État a de plus en plus de difficulté à assumer son rôle. C'est la spirale de l'échec.

bon retour sur l'investissement en trois mois.

VO: Pouvez-vous donner un exemple?


H.S.: IBM en est un. Cette firme avait effectué des licenciements massifs sans retrouver sa compétitivité. Elle avait une ar-



PHOTO: NAJAH FEANNY

Louis Gerstner, président d'IBM.

mée de cadres moyens dont la fonction consistait à contrôler et à transmettre des rapports. Ce n'est plus ce dont on a besoin. La nouvelle économie nécessite des unités décentralisées coordonnées par des gens qui donnent du souffle, du sens et de la vie. C'est le nouveau rôle des cadres.

Volkswagen est un autre exemple. Après négociation avec le syndicat, les licenciements prévus se sont transformés en diminution des heures de travail. De 35, on est passé à 28 heures par semaine, réparties sur une moyenne annuelle. En contrepartie d'une baisse de temps de travail de 20%, les salaires ont diminué de 10%. La compagnie a donc gardé à son emploi la mémoire technologique et technique de l'entreprise que possèdent les employés. Le tissu social de l'entreprise fut maintenu. 

«Les dirigeants des systèmes publics et privés sont des gens qui pensent encore comme hier: taylorisme dans les entreprises privées et bureaucratie dans les administrations publiques.»

nuelle de 10% de son PNB avec des salaires et des avantages sociaux 30 fois inférieurs aux nôtres, il est évident que dans une première lecture, les emplois de chez nous sont en péril. C'est le cas uniquement si nous maintenons les modes d'organisation actuels. Manque de chance,

La stratégie du boulanger nécessite que les organisations donnent plus de pouvoirs à ceux qui sont près du terrain. Cela n'est possible que si la direction générale définit des politiques fortes et claires et ne limite pas ses objectifs à un



QUÉBEC EN COULEURS

Former une «gang» SOY UN HOMBRE NOBLE

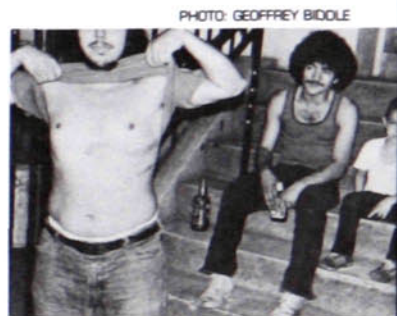


PHOTO: GEOFFREY BIDDLE

PIERRE VIAU



PHOTO: STEVEN BAMBERG

Manuel B. aura bientôt 17 ans. Originaire d'Amérique latine, il est arrivé l'an passé rejoindre sa mère qui vit à Montréal depuis 1992.

Aux rythmes de *rap* et de *vallenato*, la conversation s'arrête et c'est le corps qui parle. Espiègle et rieur, il connaît son charme et sait attirer l'attention des filles qu'il croise sur la rue. Entre deux *raps*, il me décrit sa première année scolaire à Montréal. «Les quatre premiers mois, je suis gentil, studieux, avec deux retenues pour être arrivé en retard. Les trois mois suivants, j'ai formé une *gang* (un mois) et je l'ai savourée (deux mois)... avec 53 retenues pour retards, absences, batailles, farces plates. Le huitième mois, je suis mis dehors de l'école jusqu'à la prochaine année scolaire et je quitte la *gang*.» Ainsi résume-t-il son année, avec un haussement d'épaules gêné et le sourire désarmant, balancement entre l'échec et l'exploit.

Sans encadrement, plongeant tête première, Manuel s'est initié à la vie d'ado d'école secondaire en milieu très multiethnique. «Ma première volée, je l'ai mangée pour une histoire de fille. Elle venait de mon pays, je la voulais. Mais elle avait des *chums* d'origine italienne, portugaise, marocaine. Quand tu arrives tout nouveau, isolé, tu te fais baver, rire de toi. Pour être respecté, être quelqu'un, tu entres dans une *gang* ou tu en formes une. Il y en a des petites et des plus grosses: LDL, MLA, PPL, OLJ, SR, etc. Pour devenir membre, tu dois prouver ta valeur et prouver que tu n'as pas peur: obtenir de la drogue, voler, manger une raclée. Dans mon groupe, c'était la raclée. Quand un nouveau était initié, la *gang* se rencontrait dans un parc, je lui demandais: "tu veux toujours?" "Si!" Alors, on lui sautait dessus pendant 20 secondes bien comptées.»

«Une *gang*, ça ne fait pas rien que du trouble. Ce sont des amis qui s'amuse, sortent ensemble, écoutent de la musique. La bataille, ce n'est pas une affaire de tous les jours!» Tout de même, en trois mois, Manuel en a vécu une bonne douzaine, dont six importantes avec couteaux, chaînes et bâtons de baseball.

SE BATTRE

L'étincelle est souvent un rien. Un regard de travers, une légère escarmouche à la cantine d'une école peut déclencher des appels téléphoniques (même sur cellulaires) aux *gangs* alliées d'autres écoles. L'affrontement aura lieu à la station de métro ou au parc, pratiquement jamais à l'école. «Dans les batailles importantes, souligne Manuel, il n'y a pas rien que des jeunes du secondaire. Tu vois apparaître des gars dans la vingtaine et même plus. Ça cogne dur. Pas étonnant qu'il y ait des absences à l'école le lendemain!»

Manuel explique: «Il n'y a pas de chef élu dans la *gang*. C'est celui qui veut sauver sa réputation qui commande.» Il décrit ces batailles de *gang* avec l'insouciance de la jeunesse. Il refait les gestes des coups qui ont porté, mais garde le silence sur ceux qu'il a reçus. À l'entendre, sa *gang* est l'éternelle gagnante. Mais il ne peut cacher sa peur.

La direction de l'école fréquentée par Manuel a fait un «nettoyage». Des dizaines ont été renvoyés. Non sans peine, Manuel a décidé de quitter la *gang* déjà passablement affaiblie par les renvois. Mais il a peur dans les rues et les stations de métro de son quartier. Peur de marcher seul, d'être reconnu par une *gang* ennemie et d'en manger toute une. Pendant l'entrevue, il regarde sa montre et souhaite rentrer bientôt chez lui en ne passant pas par la station de métro Y. Alors, la solution serait-elle de rejoindre une *gang*? «J'aimerais m'éloigner deux mois, me faire oublier. Mais on va déménager...»

Récupération ratée

Pour sa nouvelle campagne publicitaire, M. Oliviero Toscani, de Benetton, a approché le sous-commandant Marcos, le leader zapatiste mexicain, «parce que nous sentons que vous savez que la communication peut être une forme de combat». Celui-ci n'a pas daigné répondre à cette invitation.

Le Monde Diplomatique, mai 1996.

Les méga-conglomérats de l'info

The Nation nous propose un encart éloquent sur les quatre grands conglomérats qui contrôlent l'information aux États-Unis (GE avec NBC, Disney avec ABC, Westinghouse avec CBS et Time Warner avec CNN), demandant une application de la loi anti-trust. Le phénomène est universel: on le voit en Europe (Bertelsmann, Kirch, Havas) et en Asie (Murdoch). Au niveau mondial, ce qu'il faut suivre, c'est la prochaine génération de regroupements, ralliant cette fois les géants de l'information à ceux de la téléphonie (Bell, Sprint, ATT, NTT) et des systèmes informatisés (Microsoft).

Élever un enfant moralement?

Proposant des valeurs morales à enseigner aux enfants états-uniens dans un monde où les repères de l'église, l'école et la communauté se sont effondrés, les auteurs Wray Herbert et Missy Daniel identifient en premier lieu l'empathie, «sans quoi rien n'est possible»; mais ce n'est pas suffisant: il faut aussi la discipline personnelle et l'honnêteté... Dans ce long article, on notera la discrète présence du mot «Justice» deux fois, et l'absence des mots «Paix» et «Solidarité».

US News and World Report, juin 1996.

Encore des doctorats honorifiques!

Trouver 2 500 orateurs prestigieux à chaque année pour la cérémonie de remise des diplômes dans les institutions de haut savoir n'est pas facile. Aussi faut-il souvent accompagner cette prestation d'un doctorat honorifique. Cette année, l'acteur Bill Cosby en a ajouté trois à sa collection, mais c'est la remise par le Southampton College (Long Island University, É-U) d'un doctorat es «lettres amphibiennes» à Kermit the Frog, la célèbre marionnette de Sesame Street, qui retient notre attention. Qui sera le suivant?

US News and World Report, juin 1996.

L'économie «primitive»?

Profitant du caractère volatil de la monnaie et des taux de change, Cullen Murphy nous invite à considérer un phénomène qui prend de l'ampleur: le troc (passant de 5% des transactions économiques il y a 30 ans à quelque 20% aujourd'hui). Il relate certaines transactions majeures, comme l'échange survenu en 1990 entre la Russie et Pepsi Cola pour l'échange de sirop de Cola contre de la Vodka (1 litre pour 1 litre!), le tout pour une valeur de 3 milliards de dollars. Il identifie les «valeurs sûres et stables de la société états-unienne» qui pourraient servir d'étalons: ainsi le billet de 10\$ vaudrait un repas pour quatre chez McDonald; le 20\$ un plein d'essence; le 100\$ une paire d'espadrilles Nike; et le 100 000\$? quatre années d'études universitaires!

CI n° 291, *The Atlantic Monthly*.

L'OPUS DEI ENCORE...

Après le dossier fleuve de la revue *l'Actualité* en avril 1993 et le reportage du *Monde Diplomatique* de septembre 1995, voici que la revue *Notre Histoire* consacre son numéro de mai 1996 à l'organisation catholique de droite. Vigilance...

Un message aux extra-terrestres?



La NASA intègre à certains de ses satellites des messages destinés à d'éventuelles intelligences extra-terrestres. Ceux-ci veulent présenter l'existence d'une intelligence sur la terre. On s'interroge sur la représentativité du narrateur choisi pour le dernier envoi: Kurt Waldheim, critiqué pour ses liens avec le nazisme...

The Nation, juin 1996.

**Pour
un avenir
prometteur...**

**Une présence
active !**

Un partenaire indispensable !

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



Montréal : (514) 383-8383 Sans frais : 1 800 361-5017

1921-1996



CSN

DU

CŒUR

DE SON

TEMPS